

Gazette de la bête

Rédaction Bernard SOULIER - Numéro 17 - Décembre 2016

ISSN 2428-6451



Éditorial

Voici de nouvelles infos sur l'année écoulée, année qui a marqué une étape de plus, la troisième, dans le 250^{ème} anniversaire de l'affaire de la Bête. L'an 1766 est considéré par les historiens comme une période assez mal connue car rappelons que, officiellement, la Bête avait été déclarée morte en septembre 1765 et que donc la plupart de ceux qui écrivaient dessus (chasseurs officiels, nobles, autorités, etc...) se taisaient désormais. Seuls ou presque, les prêtres ont cependant continué à enterrer et à mentionner les victimes dans leurs registres paroissiaux (7 officiellement en 1766). Mais 250 ans plus tard, tous les chercheurs et passionnés ont quand même pu faire progresser encore un peu la résolution de l'énigme : il y a eu quelques avancées historiques, quelques nouveaux ouvrages publiés, quelques articles écrits, quelques reportages réalisés. Des actions ont continué à voir le jour telle la présentation au Press club parisien avec le concours de Jean-Claude Bourret d'une deuxième version de la Bête reconstituée d'après les mesures du rapport Marin. Un grand projet est également en cours de préparation pour les 8 et 9 juillet 2017 à Auvers, il devrait marquer de manière très importante la région et les esprits. Parmi les informations qui m'arrivent par mail ou par courrier papier, et désormais seulement parmi celles-ci, je publie toutes celles qui me semblent importantes et aucune information étayée par des documents historiques incontestables la prouvant n'a jamais été et ne sera jamais cachée de mon fait ! L'intérêt pour la Bête du Gévaudan semble bien toujours présent malgré tous les soucis que connaissent la France et le monde en général. Peut-être est-ce là un moyen de faire marcher son imaginaire pour oublier un peu les tracasseries du quotidien ? Et rappelons nous que le 250^{ème} anniversaire de l'affaire de la bête continue encore jusqu'en 2017 !

Bernard Soulier

Sommaire

Éditorial	page 1
Précisions historiques	page 1
Les précisions de Serge Colin	page 4
Réactions à la gazette No 16	page 4
Le bêtisier de la Bête	page 5
Bibliographie	page 5
<i>Livres de 2016</i>	page 5
<i>Des oublis</i>	page 6
<i>Publications anciennes</i>	page 7
La Bête dans les médias	page 9
<i>Magazines, revues, presse écrite</i>	page 9
<i>Cinéma, télé et radios</i>	page 10
<i>Expositions, colloques, conférences</i>	page 10
Au musée fantastique	page 11
À l'exposition d'Auvers	page 11
Album photos	page 12
Chiner sur la Bête	page 14
Nécrologie	page 15
La Bête sur le net	page 15
Des documents peu connus	page 16
De 1766 à 2016	page 17
Divers	page 18
Têtes coupés, corps dénudés	page 21
Le cahier de Portefaix	page 22
Maison de la Bête	page 28
Randonnées au pays de la Bête	page 28
Le 250ème anniversaire	page 29
Compléments d'écrits	page 30
La lettre du curé Valette	page 31
Soutenir l'association d'Auvers	page 32
Publicités	page 33

Précisions historiques

Magdelaine et Marianne Pascal / Paschal, les deux cousines dévorées par la bête (voir gazette No 16) : R P m'indique que le Larousse classique mentionne : pascal, e, aux : adjectif dérivé du latin paschalis. Qui concerne la Pâque des juifs ou la fête de Pâques des chrétiens. Alors peut-être que le curé Daudé de Nozeyrolles connaissait mieux son grec et son latin pour l'époque qu'il ne « *chochotait* » ?

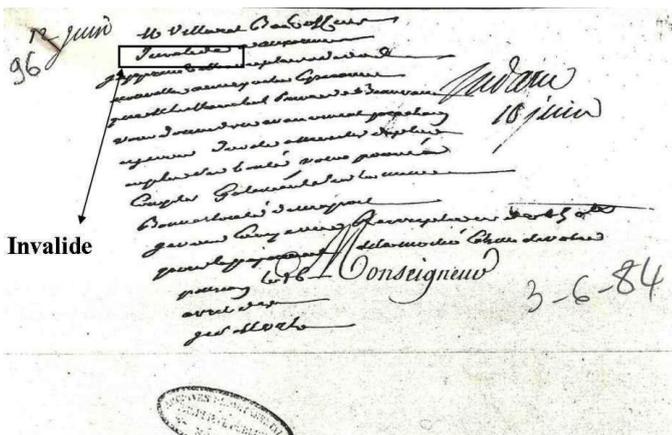
M. Baud'huin a récemment fourni des informations intéressantes à Alain Bonet **sur Servières**. Il pense avoir localisé la plupart des lieux d'atta-

guedoc et conservée aux archives de Montpellier. Ce document était « connu » mais avait été laissé de côté car il se situait bien après l'affaire de la Bête et il est très difficile à déchiffrer. Il a été récemment décrypté, en partie, par Mrs Allyot et Richard.

« Notre ordonnance du 25 octobre 1779 pour le paiement de l'année échue le 16 dud. mois et étant nécessaire de pourvoir au paiement de 4 années échues la pension ? Et double paiement a été retardé par l'absence du S^{eur} Villaret qui a servi dans les isles et dans l'armée de M de Rochambeau. Il est ordonné au S^{eur} de Roubaud trésorier général ????? de Languedoc de payer et délivrer audit S^{eur} Villaret présent ? la somme de 1200 livres pour le paiement de 4 années échues de sa pension le 16 8 ????? le S^{eur} de Boubert ? remboursé ? de ladite somme ????? ????? que ??? ??? donnera sur le rapport de la présente Ord^e ?????? fait à Montpellier ? le 8 9 1783. »

À priori ce document traiterait de la période 1779 – 1783, quatre années échues et passées en Amérique avec l'armée de Rochambeau et (ou) dans les îles (Antilles françaises alors composées de la partie ouest de Saint Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe et d'autres petites îles dont la Dominique, les Saintes). Ces îles ont servi de base aux soldats ayant opéré en Amérique de 1777 à 1784.

Portefaix serait peut-être revenu invalide de cette campagne :



C'est en tout cas ce que l'on peut déchiffrer (péniblement) dans un commentaire porté en tête de la lettre écrite d'Auxonne par Villaret à St-Priest le 3 juin 1784 : « **M Villaret Bas-officier invalide à Auxonne...** » et dans sa lettre, Portefaix mentionne : « **Mon état est toujours le même...** ». Nous comprenions jusqu'alors que Portefaix parlait de sa situation militaire, sa fonction, mais ne parlait-il pas plutôt de son état de santé ? Conclusions : de quelle invalidité s'agissait-il ? Blessure grave, mutilation partielle, conséquence d'une maladie tropicale contractée lors de sa campagne en Amérique ou dans les îles, autre chose ? Cette invalidité serait-elle à l'origine de son décès le 14 août 1785 ? La découverte de l'ordonnance du 25 octobre 1779 citée dans la note manuscrite concernant le double paiement de Villaret apporterait sans doute des précisions intéressantes mais pour l'instant on ne la connaît pas. Voilà donc une autre piste de recherches !

Relevé dans le **recueil Magné de Marolles**



et signalé par Alain Bonet : « Par des informations que je me suis procurées de bonne part j'ai su qu'il était très vrai que le nommé Rinchar, garde-chasse du Duc d'Orléans, avait tué le 29 août un très grand loup qui avait été chassé comme étant la Bête ou le loup féroce à qui l'on en voulait, et que lorsqu'on en eut examiné le pied, il y eut beaucoup de gens et même des gardes-chasses de la suite de M. Antoine qui soutinrent que c'était elle-même. **Il est vrai que celui dont j'ai appris cela, qui était sur les lieux alors, m'a dit aussi que ces gardes-chasse, ennuyés du sé-**

jour de ce pays, et mécontents des appointements qu'on leur donnait, agissaient ainsi par complot. Mais je pense qu'il y a dans tout ceci un dessous de cartes à démêler pour être bien au fait de la vérité. » De quel complot l'auteur veut-il parler ? Un simple loup que les gardes ont voulu faire passer pour la Bête afin de repartir au plus vite ? Autre chose ?

Le recueil « **Magné de Marolles** » est conservé à la Bibliothèque Nationale, il a été récemment mis en ligne par Gallica : <http://gallica.bnf.fr>

Les précisions de Serge Colin

Pas de précisions historiques mais quelques traits d'humour déchiffrés sur une ancienne note :

-À la réflexion, que faut-il supprimer du paysage français pour apaiser les esprits ? Le mouton ou le loup ?

- Patou : gros chien des Pyrénées, se réveille avant un plus petit, sent le loup, accuse réception et se rendort.

Réactions à la gazette No 16

Voici certains messages reçus directement dans ma boîte mail (cités pour la plupart ici de manière anonyme). Il y a eu aussi quelques critiques très acerbes qui ne m'ont pas été adressées directement mais certaines sont encore présentes sur internet où tout un chacun pourra les retrouver.

« Chaque année, elle s'étoffe en articles et photos, références bibliographiques et géographiques avec le temps, on découvre, à défaut de l'identité exacte de l'héroïne, des documents jusque là cachés ou inconnus qui peuvent apporter des lumières aussi bien sur la Bestia que sur la vie à cette époque. Les articles sur les armes sont d'autant plus intéressants que l'on se rend compte que la portée de l'impact sur le corps animal était restreint, ...je suppose qu'une balle sphérique aura un impact moindre qu'une balle en forme d'obus comme les actuelles. Les dessins sont supers et reflètent bien l'imagination que suscite la Bestia 250 ans après. »

« Merci aux contributeurs et réalisateurs de la Gazette... Concernant Magdelaine et Marianne Pascal : il y a aussi une Isabeau Paschal, attaquée

le 4 septembre 1765. Serions-nous dans le même cas de figure ? »

« L'ensemble de ces documents, qui représente une référence de qualité pour tous les passionnés de cette histoire, méritera d'être relié (je relis très fréquemment les anciens numéros pour retrouver des renseignements, anecdotes, relire les articles, ou pour retrouver des références de livres anciens et récents ou redécouvrir les objets inattendus découverts par tous les mordus de la Bête)... J'ai d'autres soucis que lire de vaines polémiques sur le sujet de la part de personnes qui ne peuvent s'exprimer que par des actes ou des propos violents... C'est un travail des plus sérieux, un véritable et incontournable travail d'information et de liaison entre passionnés, écrivains et autres. Cela est reconnu par l'ensemble de tous les vrais passionnés sérieux et ouverts aux autres au-delà des idées et opinions divergentes sur l'affaire... »

« ...remarquable...Excellent travail, qui m'épate, car chaque année on trouve de nouvelles infos ! Il est tout à fait naturel de débattre sur un sujet qui ouvre tant de portes...Mais à la condition d'avancer des arguments étayés et discutables et non des anathèmes et des insultes... »

Dans un projet de 1766 intitulé « **Mémoire intéressant pour la province du Gévaudan** » et envoyé au comte de Saint-Florentin par Regnault, garde de la capitainerie royale de Saint-Germain-en-Laye (l'un des accompagnateurs en Gévaudan de François Antoine le porte-arquebuse du roi), ce dernier se proposait pour revenir en Gévaudan et en Auvergne avec le garde Desmoulins afin de piéger les loups qui sévissaient encore. **Alain Bonnet** signale que le 17 juillet 1767 une lettre de M. de Ballainvilliers, annonce l'arrivée de 5 gardes-chasse de Sa Majesté envoyés pour détruire les loups qui ont recommencé leurs ravages dans le Gévaudan et l'Auvergne (AD 63 C 1740). Serait-ce là les suites de ce projet ? Si c'est le cas voilà une belle illustration de la lenteur administrative de l'époque, en tous cas, c'est ce qu'on appelle « arriver après la bataille » !

J P F nous fait part d'**une erreur dans l'article d'Alain Parbeau** : page 27 il est écrit : « si l'on considère l'animal tué par Jean Chastel qui fait environ **55 cm** au garrot... » Cette mesure est erronée car le rapport Marin donne ceci : « Ils nous ont aussi fait remarquer que cet animal, depuis la patte de devant jusqu'à l'épine a la hauteur de

deux pieds quatre pouces » (soit **76,8 cm** en prenant comme base 1 pied = 33 cm et 1 pouce = 27,07 mm).

Le bêtisier de la bête

Les traditionnels vœux de fin d'année vus par **Pierre Yves Roulin** depuis la Suisse nous montrent un pauvre Père Noël aux prises avec la Bête !



Les rencontres musicales du Malzieu se sont déroulées en août 2016 sous le regard de la Bête ! Quant à l'ascension de Chanaleilles le 5 mai 2016, la Bête y a participé, ainsi qu'au **trail de Margeride** les 10 et 11 septembre 2016 où elle incitait les coureurs à accélérer quelque peu l'allure !



Une image signée Dadou et réalisée en copie d'écran de la télévision lors du Tour de France 2015.

Le maillot jaune est impressionnant (on croirait presque qu'il a un moteur dans son vélo !). Quant à la Bête, elle en semble subjuguée mais peut-être était-elle déjà dopée en 1765 pour se montrer si rapidement en des endroits forts éloignés les uns des autres ?



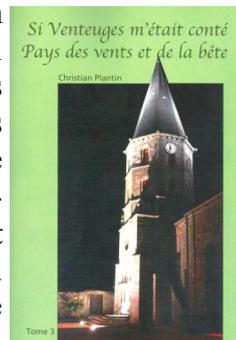
La Bête vous accueille dans une auberge de Lozère : panneau photographié par T H entre Aumont-Aubrac et Marvejols.

Bibliographie

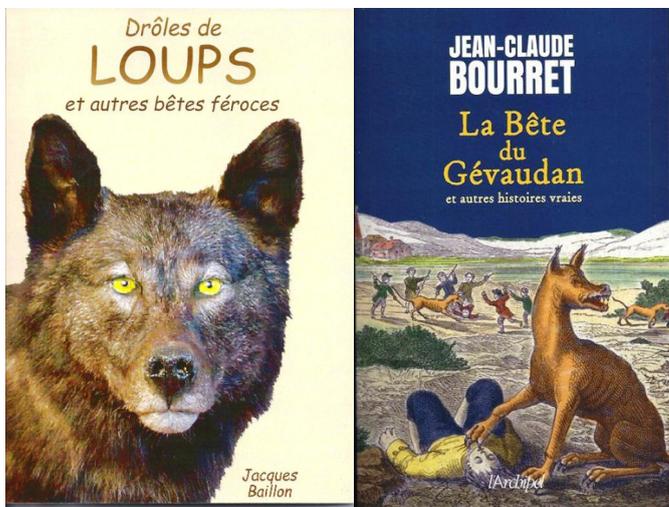
Si recenser les ouvrages consacrés entièrement à la Bête est relativement facile pour moi, trouver les livres ou revues qui l'évoquent seulement sur quelques pages est bien plus difficile. Merci donc à tous ceux qui, par email ou par courrier, me signalent ces parutions. L'idéal étant pour moi d'avoir toutes les références : titre, auteur, éditeur, lieu et date d'édition, copie si possible...

Livres de 2016

Christian Plantin est bien connu du côté de Saugues, il collectionne les cartes postales du secteur et a édité plusieurs livres sur Venteuges. En cette fin d'année 2015 est sorti le tome 3 de « **Si Venteuges m'était conté, pays des vents et de la Bête** » où, bien entendu, la Bête est évoquée (voir plus loin).



« **Drôles de loups et autres bêtes féroces** » est le dernier livre de **Jacques Baillon**, spécialiste bien connu de canis lupus. Il s'interroge, documents à l'appui, sur la nature réelle de ces « bêtes » d'autrefois qui ont commis des exactions : chiens ensauvagés, hybrides, loups enragés, loups anthropophages ou autres animaux ? Livre de 139 pages publié par <http://www.thebookedition.com/>



Jean Claude Bourret a publié **La Bête du Gévaudan et autres histoires vraies** aux éditions de l'Archipel. Livre de 286 pages qui reprend 5 grands mystères de France : Urbain Grandier le démon de Loudun, la Bête sanglante du Gévaudan (texte le plus long), le vampire de Montparnasse, les fantômes du Trianon et combustion spontanée à Uruffe.

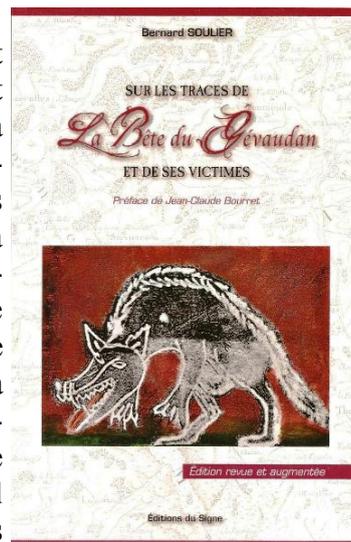
Marc Saint Val s'est mis « **Dans la peau de la Bête** » en août 2016. Cet ouvrage est édité par Amazon (à la demande sûrement) et est disponible

DANS LA PEAU DE LA BÊTE !

MARC SAINT-VAL

sur ce site au prix de 9,39 €. C'est un livre de 296 pages dans lequel l'auteur développe longuement sa thèse des thylacines instruments d'un vaste complot, thèse très présente sur internet et qu'il avait déjà évoquée dans son précédent ouvrage « La Malebête du Gévaudan » paru en 2011 aux éditions du Panthéon.

J'ai, pour ma part, publié une version revue et augmentée de mon livre « **Sur les traces de la Bête du Gévaudan et de ses victimes** ». La première édition datait de 2011 et était complètement épuisée. Le livre est passé de 232 pages à 256, les dernières découvertes historiques ont été rajoutées, la couverture a été changée, faisant de cette nouvelle édition, une somme de documents à la pointe de la recherche, c'est du moins ce que j'espère ! **Bernard Soulier**, Sur les traces de la Bête du Gévaudan et de ses victimes, éditions du Signe, 2016, à se procurer au prix de 17 € chez tous les libraires ou sur Amazon ou encore directement chez l'éditeur : <http://www.editionsdusigne.fr>



On m'a signalé : **CONIEZ Hugo** *Les Grandes Énigmes de l'Histoire pour les Nuls*. Paris : First, 2016. Ouvrage de 426 pages de grands sujets mystérieux : Grande Pyramide, Atlantide, suaire de Turin, Nostradamus, Rennes-le-Château, Masque de Fer, Jack l'Éventreur, assassinat de JFK, etc... et sans oublier la Bête du Gévaudan. Selon le principe de la collection, presque tous les thèmes comportent divers encadrés portant sur des points particuliers du sujet traité ou sur des thèmes corrélés (le chupacabra pour la Bête du Gévaudan).

Laurent Murlat a publié en mai 2016 un mémoire de master de 185 pages : « **La Bête du Gévaudan l'animal pluriel** » à l'université d'Oslo (Norvège). Travail consultable sur internet : www.duo.uio.no/handle/10852/51542

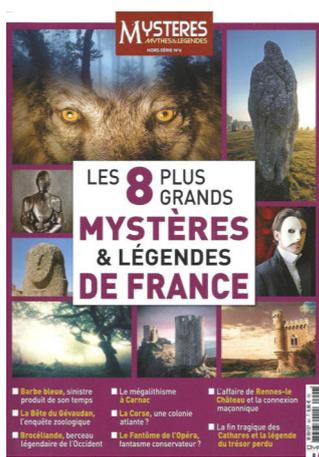
Des oublis

Lanfeust Mag est un magazine mensuel français de bandes dessinées. Le **numéro 188 de juillet-août 2015** présente une chronique de deux pages



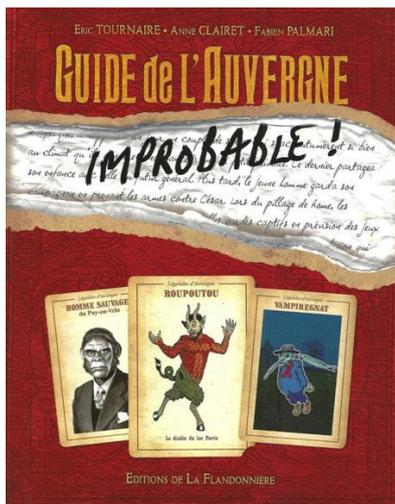
sur la Bête (en texte, pas en BD) signées de **Richard D. Nolane** (scénariste de BD québécois) : « **Terreur sur le Gévaudan** ». Le livre de P. Benoist et B. Soulier y est évoqué, la statue d'Auvers est en photo. Une des conclusions de l'auteur : « *Voici un intéressant exemple où le chemin de la crypto zoologie croise celui de ce qu'on pourrait appeler la « crypto criminologie ».*

Nous Deux est un magazine féminin bien connu (c'est, paraît-il, l'hebdomadaire qui porte bonheur !). Le numéro 3568 du 17 au 23 novembre 2015 a publié « **Terreur sur le Gévaudan** » (encore !), une nouvelle de 3 pages signée Françoise Bourdon.



Mystères, mythes et légendes est une revue trimestrielle. Le Hors série No 6 du 17 novembre 2015 a présenté les 8 plus grands mystères et légendes de France et parmi elles il y avait bien sûr la Bête avec un texte de 10 pages signé par le zoologiste **François de Sarre**.

Les éditions de la Flandronnière, situées dans le Cantal, ont publié en octobre 2014 un livre intitulé « **Guide de l'Auvergne improbable** » sous les



plumes de **Eric Tournaire, Anne Claret et Fabien Palmari**. Les auteurs nous précisent dans leur avant propos que : « ...vous pourrez découvrir une mine d'anecdotes et pourrez briller dans les repas de famille... car tout

est véridique. Enfin tout est véridiquement inventé... ». C'est un livre qui évoque 80 sujets relatifs à l'Auvergne mystérieuse, chacun traité sur deux pages avec une bonne dose d'humour et agrémenté d'illustrations fantaisistes. La Bête y est bien présente et on apprend qu'elle avait des connections avec... les maquisards du Mont Mouchet !

Publications anciennes retrouvées

Le petit journal illustré de la jeunesse était, comme son nom l'indique, destiné aux enfants. Le numéro 370 du dimanche 12 novembre 1911 (supplément) proposait une bande dessinée de deux pages intitulée « La Bête du Gévaudan » (illustrations de **L. Lajarrige**) avec une histoire n'ayant absolument rien à voir avec celle qu'on connaît. Cela a été trouvé et publié par Christian Plantin dans son tome 3 de « Si Venteux m'était conté » (voir rubrique livres de 2016).



La Revue du Gévaudan des Causses et des Cévennes est éditée par la société des lettres, sciences et arts de la Lozère. Le numéro 1 de l'année 1984 comporte un article de 4 pages signé **Guy Crouzet** : « Un animal inconnu en Gévaudan » dans lequel l'auteur reprend sa découverte du fameux « singe de Pinols » aux archives de Haute-Loire.

Infos transmises par Pierre Clavel : les **Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy**, tome 18 de l'année 1854, nous apprennent : « *On a cru avec raison, dit M. Deribier, dans sa statistique de la Haute-Loire, que la fameuse Hyène du Gévaudan, qui exerça de si grands ravages, en 1764, n'était qu'un loup, dont la férocité et le goût carnassier avaient été fortifiés par l'usage de la chair humaine* ». La description statistique du département de la Haute-Loire par M. Deribier de Cheissac dont il est question ici, date de 1824.

Signalé également par Pierre Clavel un mélodrame en 3 actes de Maurin de Pompigny : « **La Bête du Gévaudan** » paru à Paris chez Fages en 1809. L'édition originale ayant été photographiée par ses soins à la BNF. Pour ma part je possède une réédition de ce texte paru en 2002 chez Phénix Éditions à Villiers-sur-Marne.

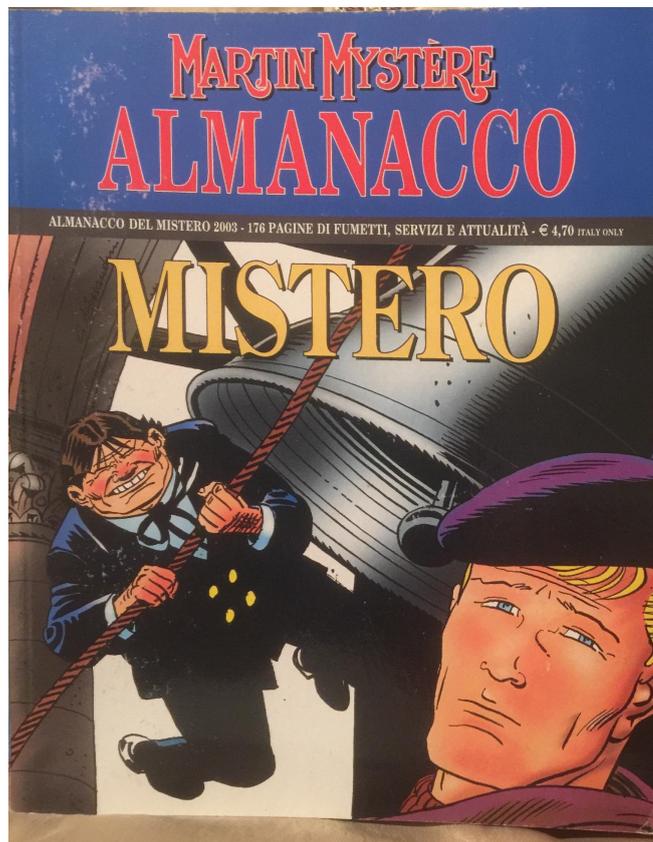
Le courrier de Saint-Hyacinthe



C'est un journal hebdomadaire publié dans la ville du même nom au Québec. Il existe depuis 1853 et est le doyen de la presse franco-canadienne encore sur le marché et cela sans interruption de publication. **Clément**, québécois passionné par l'histoire de la bête, m'a signalé que d'avril à novembre 1875, on y trouve un **feuilleton sur la Bête du Gévaudan nommé Homme et Bête** : il s'agit du roman d'**Élie Berthet** publié en France quelques années auparavant (première édition en 1858). Comme quoi au 19^{ème} siècle, cette histoire pouvait encore intéresser outre Atlantique !

Martin Mystère Almanaco Mistero est une publication italienne de 2003 dans laquelle la Bête est évoquée dans un long article intitulé « Una belva in agguato » (Une bête en embuscade). Voici ce qu'en dit **James Fantauzzi**, ami italien qui m'a envoyé cet article : « *L'article de **Cuccolini**, journaliste de Bd et films, commence avec la description de l'attaque de la femme défendue par ses vaches, suivie par la mort de Jeanne Boulet, remarquant aussi que la Bête ne pouvait pas être un loup car les gévaudanais connaissaient bien cet animal. Il résume ensuite les faits à peu près correctement jusqu'au loup abattu par François Antoine. Ensuite il ajoute que d'après lui on ne pourrait pas exclure l'hypothèse que c'était une bande organisée reliée à la noblesse française ... Chastel tua un molosse ou un dogue de 48 kg. La Bête fut empaillée et portée à la cour mais fut enterrée pour la mauvaise odeur. À Chastel on donna une prime pour qu'il disparaisse de la circulation.*

Après cela, Chastel et ses fils changèrent de religion et après sa mort on brûla sa maison et on jeta du sel pour purifier ce lieu et l'effacer symboliquement de la mémoire. Bref, tout cela sent fortement le film de Gans...! »



Pour rester en Italie, signalons aussi une BD pour adultes sortie en 1977 : **Oltretomba la belva del gevaudan** avec une couverture très suggestive d'une bête... de sexe (per adulti !)

On m'a fait part d'un article sur la Bête (non signé) dans une publication sur le paranormal : **la lettre de l'anti-Monde** No 6 d'avril 2013. Reçu aussi d'un correspondant, une série de trois articles intitulés « Des « canidés » d'un genre très spécial ». Ils sont signés Jean Sider et ont été publiés dans la revue ufologique **Lumières dans la nuit** Nos 409, 410 et 411 de 2012 et 2013. D'autres articles sur le même sujet étaient déjà parus dans la même revue (Nos 395 et 396), voir à ce sujet la Gazette No 13 de décembre 2012.

La bête dans les médias

Magazines, revues, presse écrite



Le quotidien Lacroix du mardi 9 juillet 2016 a publié un long article de 3 pages signé **Denis Sergent** : « **La Bête du Gévaudan, un mythe éternel** ». Cet article, illustré par une photo de la statue d'Auvers et par une gravure ancienne de la Bête, a fait partie d'une série de 5 sur le thème de « ces bêtes mystérieuses qui nous font peur ». Denis Sergent est venu jusqu'à Auvers pour m'interviewer.



La Bête du Gévaudan est-elle de retour ? C'est ce qu'on pouvait lire dans les médias nationaux lors de la présentation à Paris lundi 11 avril 2016 de la reconstitution de l'animal légendaire en résine et polyuréthane, réalisée à partir d'images et de témoignages du XVIIIème siècle. C'est le journaliste Jean-Claude Bourret, auteur de livres sur le sujet (« Le secret de la bête du Gévaudan » en 2 BD parues en 2010 et 2011 aux éditions du Signe et « la Bête du Gévaudan et autres histoires vraies », aux éditions de l'Archipel en avril 2016) qui a présenté l'animal au Press Club de France. « *C'est une première mondiale. Personne n'a eu l'idée en 250 ans de reconstituer la Bête, en reprenant les dimensions mesurées par les deux chirurgiens qui, le 20 juin 1767, ont fait son autopsie* », a déclaré l'ancien présentateur des journaux télévisés de TF1. Sa reconstitution évoque clairement un chien-loup avec des pattes très puissantes, un pelage brun avec une raie noire sur le dos, des dents conséquentes et une immense langue de 37,8 cm

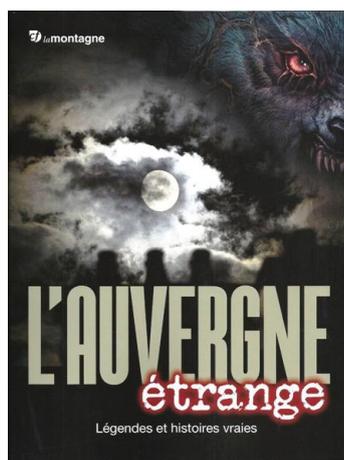
(14 pouces dixit le rapport Marin). Cette reconstitution va dans le sens de l'idée que se fait Jean-Claude Bourret de la nature de la bête : « *certainement un croisement entre un chien de combat descendant des légions romaines, avec une grande tache en forme de cœur, qui est tout à fait caractéristique, et un loup* ». La reconstitution montre l'animal en posture d'attaque, avec des traces de sang sur ses crocs. Celle-ci a nécessité le travail d'une trentaine d'artisans (sculpteurs, taxidermistes, moulistes...) et coûté plus de 150 000 euros. Elle pourrait revenir à un musée, selon Guy Gilbertas, chef de l'entreprise Woerst France et passionné par l'histoire, à l'origine de cette reconstitution. « *On a surtout envie de l'utiliser pour dynamiser la région de l'ancien Gévaudan* », indique-t-il. Une première version de cette Bête reconstituée avait été présentée en juillet 2015 au château d'Orfeuillet (48) par son concepteur (voir gazette No 16). La sculpture présentée à Paris avait été un peu modifiée au niveau des couleurs. Des produits dérivés ont aussi vu le jour, notamment un couteau « Bête du Gévaudan » présenté au salon international du couteau Coutelia de Thiers les 14 et 15 mai 2016, salon dont le président était Jean-Claude Bourret. Sur internet on pouvait visionner un clip sur Youtube, (aujourd'hui inactif). On y voyait la caméra tournant autour de la sculpture de la Bête, laquelle poussait un hurlement et bondissait en direction du spectateur. Une autre vidéo a aussi circulé sur internet dans laquelle Jean-Claude Bourret présentait cette réalisation.

La Bête est de retour ! Cette fois-ci c'est sûr, du moins d'après **Jean-Michel Cosson** et son article de 6 pages qui est paru dans la revue **Châteaux et Histoire de France No 11** d'août septembre octobre 2016 avec, comme bien souvent dans ce genre de revue, quelques imprécisions. On trouve dans cette publication, 20 mystères célèbres de notre passé.



Nouvelles données sur la présence de la Bête du Gévaudan dans le secteur de Langogne durant l'automne 1764 : il s'agit d'une étude de 11 pages de **Pierre Clavel** parue dans la **Revue du Gévaudan, des Causses et Cévennes** No 41 du 1^{er} semestre 2016. Pierre Clavel a trouvé des documents aux archives de Haute-Loire (fonds privé Chau-meils-Frévol de Lacoste, sous-série 110 J cote 110 J 38) montrant la présence probable d'une bête féroce dans ce secteur sud entre septembre 1764 et janvier 1765. Sept documents allant dans ce sens là sont cités telle la lettre du curé Valette de Saint Laurent les bains au gouverneur Lacoste, datée du 8 janvier 1765 (voir reproduction p 31). Cela conforte l'opinion de nombre d'historiens quant à la présence de plusieurs animaux prédateurs réunis sous le vocable de « Bête du Gévaudan » durant les 3 années de l'affaire.

La célèbre revue **Historia** publie des numéros spéciaux, le 27 de janvier / février 2016 était consacré aux revenants, fantômes et autres loups garous. **Jean-Marc Moriceau** y a signé un article fort documenté de 6 pages : **La peur du grand méchant loup**, la Bête y est évoquée.



Le journal La Montagne, qui fait partie du groupe Centre France, a publié en novembre 2016 un numéro spécial sur **l'Auvergne étrange** (Légendes et histoires vraies). L'auteur, **Thibaut Solano**, y traite de 32 sujets tous plus mystérieux les uns que les autres et parmi ceux-ci la Bête y trouve sa place sur 6 pages avec une interview de Guy Crouzet. On peut aussi y lire deux pages sur les « pumas » du Gévaudan.

Dans les **Cahiers de Science et Vie** No166 de janvier 2017, il y a une brève mention de la Bête.

Cinéma, télé et radios

Dimanche 24 avril une équipe de **France3 Auvergne** est venue dans la région de Saugues et Auvers afin de réaliser un reportage pour l'émission « enquêtes de régions » intitulée « Auvergne, terre de légendes » avec Sandrine Montéro. Prises de vues et interviews vers la statue d'Auvers et l'ancien cimetière de Nozeyrolles ainsi que sur Saugues. Cette émission a été diffusée sur France 3 Auvergne le mercredi 25 mai à 23 h 30 et rediffusée en plusieurs épisodes lors des journaux télévisés de septembre 2016. En plus d'un petit résumé de l'histoire de la Bête, on pouvait y découvrir d'autres sujets : le triangle de la burle, le lac Pavin, un radiesthésiste, la recherche de fantômes, etc...

Alain Parbeau a publié sur youtube un petit film de **présentation des armes blanches qui ont chassé la Bête du Gévaudan**. Il dure une dizaine de minutes et a été réalisé par **Pierre Jean Vidal** (site : www.betedugevaudan.com.) Lien pour voir ce petit film :

<https://www.youtube.com/watch?v=5ureYqJEUHg>

Mercredi 16 novembre 2016, une équipe de télévision est venue sur Auvers, Saugues et le parc à loups de Marvejols pour tourner un petit sujet sur la Bête. Il a été diffusé dans l'émission de **Stéphane Bern** sur France 2, **Visites Privées** le lundi 5 décembre à 15 h 40. Le thème de l'émission était « les forêts d'automne » et donc la Bête du Gévaudan y a rôlé !

Expos, colloques, conférences, spectacles et dédicaces

La première **fête de la Saint-Pierre** a eu lieu à Auvers le dimanche 3 juillet 2016. Elle était organisée par l'association « Au fil d'Auvers » en par-



tenariat avec l'association « Au pays de la Bête du Gévaudan ». Au programme : brocante, exposition de travaux de loisirs créatifs réalisés par les membres du « Fil d'Auvers », exposition de photos anciennes, journée portes ouvertes à la maison de la Bête et séances de dédicaces d'écrivains locaux, 6 étaient présents : Bernard Dumort, Annie – France Négron, Odette Laurent, Edmond Bordes ainsi que Guy Crouzet et Bernard Soulier qui présentaient leurs ouvrages respectifs sur la Bête.

Les traditionnelles **séances de dédicaces** ont eu lieu pour moi et quelques autres auteurs ayant écrit sur la Bête à Ruynes en Margeride (foire aux livres du 14 juillet), Serverette, Saint-Poncy (Cantal), Saugues (fête de la Madeleine), Chomelix (salon Amiplume des auteurs de Haute-Loire), le Malzieu, à l'occasion de la désormais traditionnelle journée de la Bête du mois d'août, journée au cours de laquelle on pouvait plancher sur la dictée de Léon Bourrier (voir par ailleurs)...

Une sortie sur le terrain a eu lieu le 16 septembre avec un groupe de Coubon (Coubon/Arsac animations) : un circuit en voitures d'une centaine de kilomètres entre la Besseyre St Mary, Auvers, le Malzieu, Apcher, Saugues où, à chaque étape, la Bête fut évoquée. Cette sortie a été complétée par une conférence à Coubon le 30 septembre 2016.

Une conférence-débat sur le thème "**Le loup : de la Bête du Gévaudan à nos jours**" s'est déroulée le vendredi 11 novembre 2016 à Yssingeaux, elle était animé par **Quentin Monteiro** dans le cadre de sa formation BTS et portée par le groupe « Histoire et Patrimoine » d'Yssingeaux. Plusieurs spécialistes du sujet étaient invités pour l'occasion dont Adrien Pouchalsac, membre de l'association « Vivre avec les loups ».

Au musée fantastique de la bête

Le cahier d'arithmétique de Portefaix a été installé dans une vitrine de l'entrée du musée, il est accompagné d'une page d'explications et de commentaires. Le nombre de visiteurs est resté stable. Signalons la création d'un **jeton évènementiel de la monnaie de Paris** à l'occasion du 250^{ème} anniversaire de la mort de la bête. Ce jeton, ainsi que **deux cartes postales commémoratives**, ont été



réalisés en partenariat avec l'association d'Auvers « Au pays de la Bête du Gévaudan ». On pourra se procurer ces objets originaux sur les sites d'Auvers et de Saugues et, pour la monnaie de Paris, à

partir de février 2017, par correspondance avec paiement joint et enveloppe affranchie pour l'envoi. Monnaie de Paris à 2 € l'unité : Association MACBET rue de la Tour 43 170 SAUGUES.

L'exposition d'Auvers

Elle était consacrée aux **combats célèbres contre la Bête du Gévaudan** ainsi qu'aux principaux événements de l'année 1766 à l'occasion du 250^{ème} anniversaire. Le public a été au rendez-vous avec une forte affluence à partir de la mi juillet.

Circuit en autocar : il a eu lieu le 21 juillet avec 24 participants qui ont pu effectuer un parcours



d'une centaine de kilomètres sur les traces de la Bête (la Besseyre St Mary, la Clauze, Chanaleilles, St Alban, le Malzieu, St Privat du Fau, Paulhac, Auvers, la Besseyre St Mary). L'accompagnement et les commentaires ont été assurés de main de maître par **Guy Crouzet**. Cette expérience devrait être renouvelée l'année prochaine en plus de visites théâtralisées sur la demi-journée entre juin et septembre.

Randonnées pédestres : elles ont eu lieu les 28 juillet et 4 août avec, à chaque fois, une bonne participation et un public très intéressé. Celle du 4 août a été complétée, lors de la pause de midi à Auvers, par une **démonstration d'Alain Parbeau** sur les armes qui ont chassé la bête.



Album photos

Suite au concours de peinture organisé en 2015 par l'association d'Auvers, quelques œuvres avaient été publiées dans la gazette No 16 mais, faute de place, il en manquait. Voici donc la suite.

Emmanuelle Pigeon



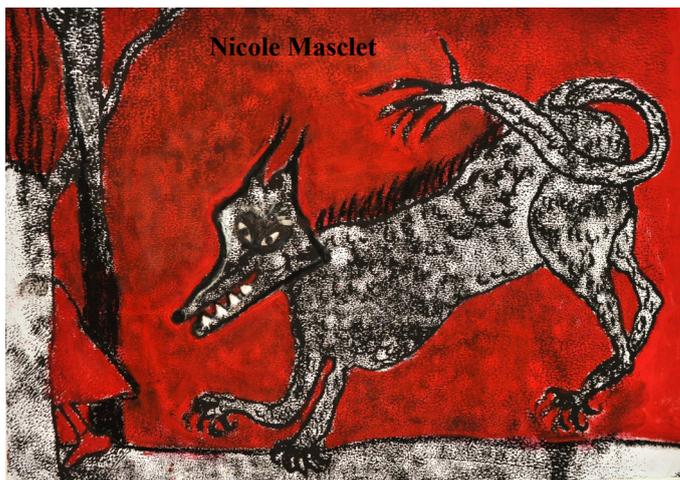
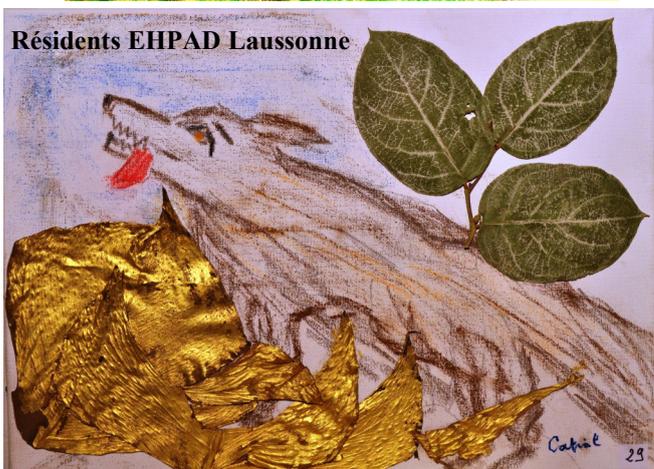
Michèle Corring

Marie Gagne



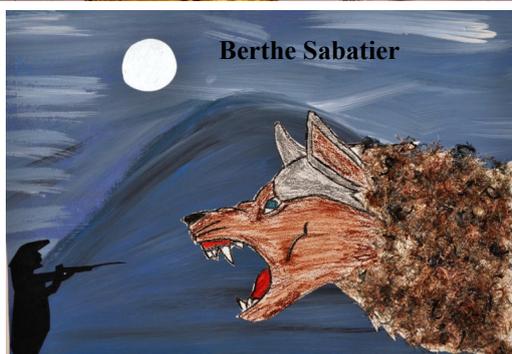
Jacky Cecchi

Résidents EHPAD Laussonne



Nicole Masclet

Berthe Sabatier



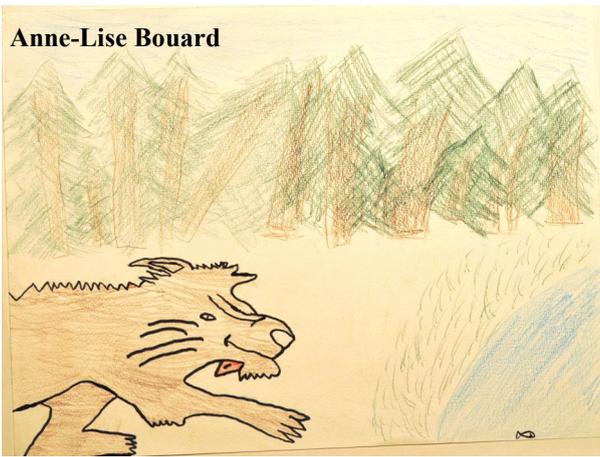
Francine Degemard



Michèle Saby Petit



Bernard Soulier



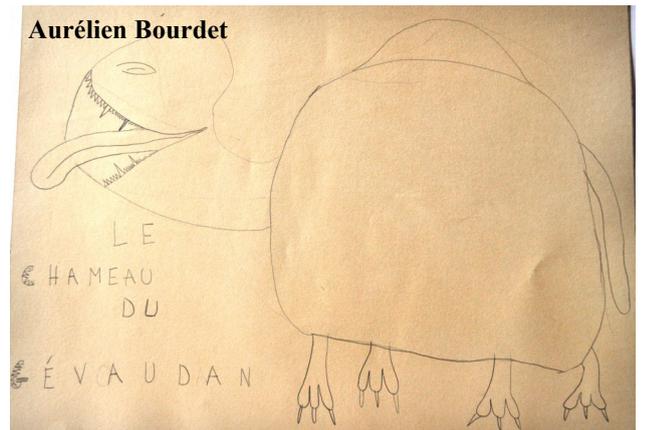
Anne-Lise Bouard



Jocelyne Wrobel

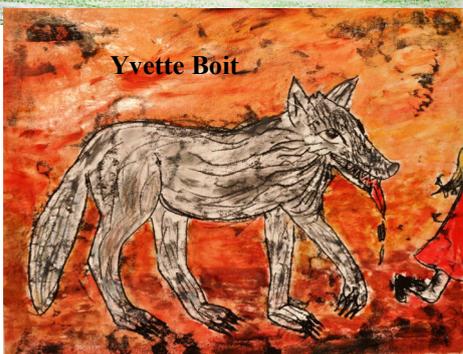


Blanche Grousseau

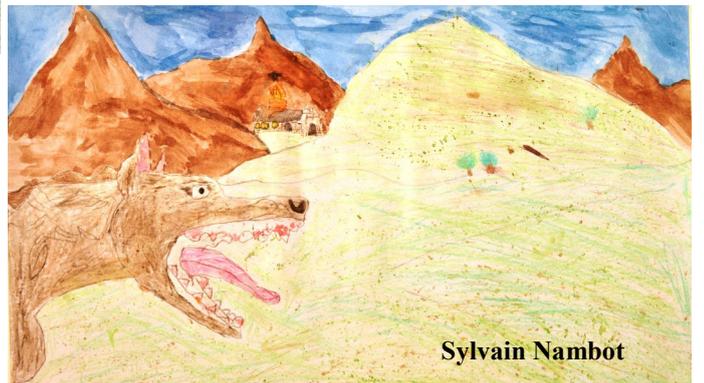


Aurélien Bourdet

LE
CHATEAU
DU
ÉVAUDAN



Yvette Boit



Sylvain Nambot

Chiner sur la bête

La Lozère en images : trouvées auprès d'un collectionneur des images puzzles de Lozère qui représentent les différentes bêtes de ce département.



Jean Richard a mis la main sur de la vaisselle représentant la Bête avec un décor fait main comme indiqué au verso, il a également trouvé un aimant souvenir de Lozère.

Une fiche intitulée « Religions et légendes » présente un extrait de l'album de Tintin « L'île noire » et pose la question : « Qui était la Bête du Gévaudan ? » Trois suggestions et une réponse au verso.



Le musée de Saugues a publié 4 cartes postales humoristiques de dessins de Lucien Gires.



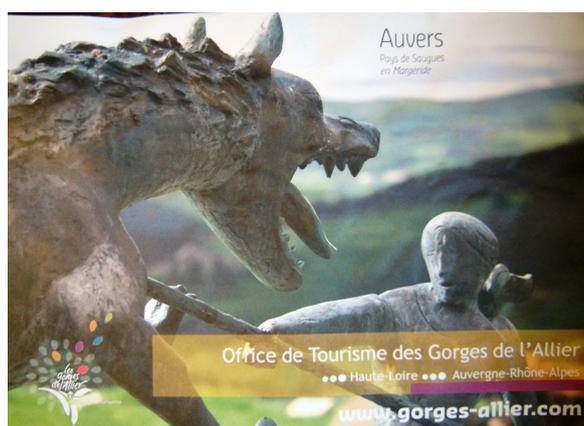
Le vendredi 17 juin 2016, à l'auberge les Volpilières de Trailus (Cantal) j'ai parlé de l'histoire de la Bête devant un groupe de collectionneurs de voitures anciennes (club Talbot). À cette occasion, on m'a offert une plaque de rallye à l'effigie de la statue d'Auvers.



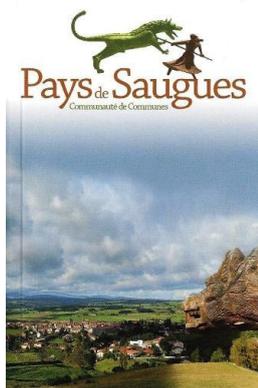
Un set de table représentant un gros plan de la statue d'Auvers a été édité par l'office de tourisme des gorges de l'Allier, on pouvait le voir dans les restaurants de la région.



Un boulanger de Saugues plie son pain dans un papier faisant la promotion de la farine de meule avec une effigie de la Bête.



La communauté de communes du pays de Saugues a fait imprimer pour l'année 2016 un petit agenda de poche dans lequel on retrouve les deux statues de la Bête emblématiques du territoire : celle d'Auvers et celle de Saugues.



Agenda 2016



Un collectionneur a trouvé une broche qui représente la Bête.

Nécrologie

Rubrique vide à ce jour et c'est tant mieux !

La bête sur le net



Homme et loup 2000 ans d'histoire : Ouvert depuis le mois d'avril 2014, ce site a déjà été présenté dans la gazette 15. Il accueille les données relatives à l'histoire du loup ainsi qu'un corpus des victimes d'attaques de loups prédateurs, d'une part, et celles de loups enragés d'autre part depuis juin 2015. Le nouveau volet des recherches, la base de données sur les primes et chasse aux loups, est disponible en ligne depuis le 20 juin 2016. Il est désormais possible de trouver l'identité des chasseurs, le domicile, la date et le lieu de capture de l'animal et aussi le montant des primes.



Pour accompagner cette base, de nouveaux onglets sur les primes aux loups, la chasse et la louveterie ont été mis en ligne. À découvrir sur :

<http://www.unicaen.fr/homme-et-loup>



<http://www.betedugevaudan.org>

C'est un site internet qui a été ouvert à l'occasion de la préparation des **festivités du 250^{ème} anniversaire de la mort de la bête du Gévaudan** qui auront lieu à Auvers entre juin et septembre 2017 avec en particulier le temps fort du week-end des 8 et 9 juillet (voir plus loin). Ce site comporte 6 pages principales que l'on peut ouvrir en dessous d'un bandeau de présentation reprenant un gros plan de la statue d'Auvers :

- 1/ Bienvenue sur le site du 250e anniversaire de la Bête du Gévaudan
- 2/ À propos de l'association
- 3/ Les 8 et 9 juillet 2017
 - Transformation du village d'Auvers
 - Le spectacle
 - Préparer l'événement avec vous
 - Nous rejoindre pour participer à l'évènement
- 4/ Les visites théâtralisées
- 5/ Sur le territoire en amont de l'anniversaire
 - Les lieux à visiter
- 6/ Contacts

Ce site permet de se faire une idée de ce que sera ce grand évènement dont la communauté de communes du pays de Saugues est à l'initiative, il est régulièrement mis à jour et permet à tous de contacter l'association « **Festivités autour de la bête du Gévaudan** » qui a été créée spécialement pour cette occasion unique. À visiter donc sans modération afin de commencer à fêter ce moment fort autour de l'histoire de la plus célèbre bête de France !



Des documents sur des faits peu connus

Des sortes de loups cerviers vers Saint-Gaudens.

Relevé dans « **affiches, annonces et avis divers** No39 du mercredi 30 septembre 1761 » :

« Il s'est répandu dans les environs de Saint-Gaudens, Diocèse de Comminges, une sorte de Loups Cerviers qui font beaucoup de ravages. Ces animaux sont de la taille d'un chien ordinaire ; ils ont un grouin de cochon, le dessous de la gorge blanc, le ventre & la queue de même couleur, & le reste du corps d'un gris sale : ils ont le ventre grêle, & les jambes de devant fort courtes. Ils s'attaquent principalement aux femmes & aux enfants. Les habitants de quatre Villages ont pris les armes pour les détruire, & il y a plus de 200 chiens braques, mâtins & autres, employés à les relancer. »
Cela ne vous rappelle rien ?



Et même un loup à cravate !

Relevé dans : **Bordages. Les bergers de Cagire. Revue de Comminges. Saint Gaudens. 1904 :**

« Au mois d'août 1761, une bête féroce, qu'on prit pour un loup cervier, égorga aux environs de Saint-Gaudens deux bergères et un berger âgés de douze à treize ans, et une métayère âgée d'environ cinquante. Celle-ci fut égorgée de grand matin ; les autres périrent à l'entrée de la nuit, et comme l'on dit, entre chien et loup. Le premier accident fut le plus tragique. Après huit à neuf jours de recherches les plus exactes, on ne trouva de cette fille que la tête, ou le crâne, sur une terre peu éloignée de l'endroit où elle avait été attaquée. Les autres ne furent que meurtris et ensanglantés. D'autres auroient perdu la vie sans un prompt secours. Ce malheur inouï dans cette contrée y répandit des allarmes qu'on ne peut exprimer. Les femmes n'osoient aller en plein jour, ni à la fontai-

ne ni dans les jardins. Personne n'osoit sortir la nuit, ni voyager seul pendant le jour. Un buisson, un tronc d'arbre, un rien, paroisoit un loup à des yeux effrayés. Hommes, femmes, enfants, tout s'arma de bâtons ferrés, de bayonnettes, de halebardes et de toutes sortes d'outils propres à la défense. On eut dit que les loups ne devoient plus vivre que de chair humaine, et qu'ils alloient détruire notre espèce ; cependant il n'y en avoit qu'un qui fut à redouter et assurément ce n'étoit pas un loup ordinaire, ou pour mieux dire, on n'a jamais bien su quelle bête c'étoit, ni d'où elle venoit. Les chiens n'aboyoient point après elle ; le bétail ne s'effaroit point à sa vue ; l'instinct lui disoit qu'il n'en avoit rien à craindre ; elle n'étoit avide que de sang humain. Cet animal étoit plus gros qu'un renard, d'un poil rougeâtre ; il avoit une cravate blanche et fort étroite qui lui partoit du milieu du ventre et arrivoit au museau ; il avoit deux rangs de dents fort aigues, le corps éfilé, vigoureux et leste ; il étoit si rusé qu'il s'élevoit quelquefois sur ses deux pieds, jettoit un coup d'oeil rapide autour de lui, de peur de quelque surprise, et pour fixer sa proie qu'il ne perdoit jamais de vue. Quand il se sentoit poursuivi, il se mettoit ventre à terre, se trainoit sur une patte avec une vitesse étonnante.

Las de le chercher inutilement pour l'exterminer, on fit venir un fameux chasseur des environs de Toulouse. On fit plusieurs chasses générales qui n'aboutirent qu'à diminuer les allarmes sans guérir le mal. Il en coûta la vie à une dizaine de loups qui assurément n'avoient pas tâté de la chair humaine. Ce n'est pas dans des grands bois qu'il falloit chercher cet animal féroce, mais dans des haies, des fossés, et surtout dans les gros millets. Il ne s'éloigna guère des bords de la Garonne. Des pêcheurs de ma paroisse le virent une nuit traverser cette rivière avec une rapidité prodigieuse ; ils en furent si épouvantés, surtout quand ils le virent venir vers le bord où ils étoient, qu'ils quittèrent la pêche et s'en revinrent tous enrroués, à force de crier : Au loup et au secours. Après tout ceci, qui croira que cet animal si terrible étoit fort timide, et que personne n'auroit péri, si l'on eut fait le moindre effort pour se défendre ; ce qui le prouve, c'est qu'il n'attaquoit que des personnes foibles ; jamais de front, ni en plein jour, mais par derrière et à la faveur des ténèbres. Il commençoit par s'accrocher aux habits ; ceux qui se sentaient pris, déjà demi vaincus par la peur, perdoient toutes leurs forces, et tomboient de pâmoison. Les autres, s'il y en avoit, prenoient la fuite. Cet animal ne

trouvant aucune résistance, ne lâchoit point sa proie ; et après l'avoir traînée à une certaine distance, lui sautoit au col : la reprise étoit mortelle. Un soir une bergère, gardant le bétail, fut attaquée et renversée par cet animal qui la traîna à son ordinaire et la prit à la gorge. Elle lui mit la main au museau, et l'empêcha d'enfoncer ses dents autant qu'il l'eut fait s'il eut été libre. Elle fit un foible soupir, assez fort cependant pour être entendu d'un voisin qui accourût à son secours et la délivra : elle en fut extremement mais elle n'en mourut pas. Cet animal ne se montra jamais en plein jour, qu'une fois à une troupe de petits enfants qui gardoient les cochons ; l'ayant vu venir à eux, ils se mirent à crier : au loup, au loup, et à lui jeter des pierres. Cet animal s'arrêta, les fixant toujours, sans avancer ni reculer. Le père d'un de ces enfants ayant entendu la voix de son fils, y accourut, et l'animal disparut comme un éclair. Si ces enfants eussent pris la fuite, vraisemblablement il les auroit poursuivis, et en auroit égorgé quelqu'un ; par bonheur leur bas âge leur déroba la crainte du danger. Une autre fois, deux bergères ramenant leur bétail, et étant à une distance d'environ cent pas de leur métairie, le temps s'obscurcit au point qu'elles se voyoient à peine. La plus timide, qui demeurait derrière, parla ainsi à sa compagne : Mon Dieu ! Si le loup venoit à présent, que deviendrons-nous ? S'il t'attaque, répondit la plus hardie, je te défendrai de toutes mes forces, et au péril de ma vie ; fais-en de même. L'autre lui répondit : Dieu nous en garde : je tomberais morte. Au même instant, elle se sent saisie à la ceinture de sa jupe, et tombe évanouie ; sa compagne se tourne à un petit soupir qu'elle entend, saute sur la jupe flottante de son amie, et aperçoit le loup qui la traînoit à reculons ; elle tire sa quenouille, et du premier coup qu'elle en donna, l'animal lâcha sa proie et s'enfuit. Elle relève son amie, la console, et la mène en triomphe au château de son maître. Si une princesse eût fait une action aussi héroïque, on l'aurait annoncé dans toute l'Europe ; vingt poètes auraient monté leurs lyres pour la célébrer. J'étois à un demi-quart de lieue de cette héroïne rustique, et on ne m'apprit son action généreuse que plusieurs jours après, même d'un air froid et indifférent. Il n'y a que les grands noms qui nous remuent.

J'étois au centre de ces désastres, et je n'ai rien avancé que je ne l'aie appris des témoins oculaires, ou des personnes dignes de foi. La superstition, cette maladie incurable chez le vulgaire, ne

manqua pas d'élever sa voix. Elle imputa ce fléau à des loups-garous, c'est-à-dire, selon sa bêtise, à des hommes couverts de la peau du diable. Enfin un bourgeois de Saint-Gaudens terrassa ce monstre, et rendit par là, la tranquillité à toute la contrée. Chez les Romains on donnoit la couronne civique à celui qui sauvoit un citoyen ; ici l'on est encore à remercier le destructeur de cette bête, féroce, qui sans lui auroit continué à faire des ravages affreux.

Tous ces désastres arrivèrent à peu près la même année que M le Maréchal, duc de Richelieu, vint présider les États de Nébusan. »

Quel dommage que l'auteur ne donne pas plus de détails sur cette bête une fois morte ! On est 3 ans avant le début de l'affaire de la Bête du Gévaudan et on trouve bien les mêmes ingrédients : un animal mal identifié mais présentant de fortes similitudes avec la Bête du Gévaudan, des attaques sur les plus faibles, une peur irraisonnée de la population, des suppositions hasardeuses sur la nature de l'animal en cause, des actes héroïques, la venue de grands chasseurs et en plus un animal cravaté ! « Notre » Bête serait-elle finalement venue de l'ouest et non de l'est ?

De 1766 à 2016 (250 ans)

Que s'est-il passé de marquant en France **en cette année 1766** (hormis les faits liés à la Bête du Gévaudan) ?

-Saint-Domingue, janvier : Choiseul adresse au gouverneur de Saint-Domingue des instructions pour que les **mariages entre noirs et blancs** soient rendus impossibles.

-Lunéville, 23 février : **mort de Stanislas Leszczyński**, beau-père de Louis XV, ancien roi de Pologne. Il meurt, apparemment, d'accident, sa robe de chambre ayant pris feu devant sa cheminée lui occasionne des brûlures mortelles. Ce roi aimable, duc de Lorraine et du Barrois, était le protecteur des gens de lettres et des savants. Surnommé le « bienfaisant », il fit élever des monuments à Nancy et la ville donna son nom à la plus belle de ses places.

-Paris, 6 mai : le général **Lally-Tollendal**, ex gouverneur de Pondichéry, accusé de haute trahison, est **condamné à mort**.

-Abbeville, 1^{er} juillet : François Lefebvre, **chevalier de La Barre**, accusé de sacrilège (des crucifix avaient été souillés et mutilés, refus de saluer une procession), est **condamné à mort** malgré ses dénégations. On a retrouvé chez lui un exemplaire du Dictionnaire philosophique de Voltaire. Diderot, Grimm et Voltaire tenteront de le défendre et de le faire réhabiliter, en vain.

-Toulouse, juillet : **la disette frappe la ville** et la région du fait de la rareté et du coût des blés.

-Bordeaux, 3 août : le parlement de Bordeaux encourage le **défrichement par les viticulteurs des landes** et des terres incultes. Un édit accorde des avantages fiscaux à tous ceux qui défricheront des terres « vaines ».

-Paris, septembre : adoption pour **l'éclairage public** de lanternes à huile avec réflecteurs.

-Painboeuf, 5 novembre : Louis Antoine **Bougainville** **entreprend son voyage autour du monde**.

-Montauban, novembre : la **crue du Tarn** ravage les manufactures textiles de la ville situées à Villebourbon (quartier de Montauban).

-19 décembre : colère populaire contre la **hausse du prix du pain** et de celui de la farine.

-Maisons-Alfort : fondation de **l'école vétérinaire**.

Divers

Voici **un dessin** sur une enveloppe signé **Daniel Brugès**, à l'occasion de l'envoi des vœux pour 2016. Daniel Brugès est un célèbre auteur et illustrateur du Cantal qui a publié de nombreux ouvrages et qui a notamment illustré les livres d'Hervé Boyac sur la Bête.



Lors d'un voyage au Japon, **Pierre Pauzon**, artiste de Haute-Loire a voulu dessiner le parallèle français des « **yokai** » qui sont des monstres présents dans la culture japonaise. On les trouve dans tous les milieux et ils sont plutôt espiègles. Dans notre



région Rhône-Alpes Auvergne, on possède aussi des créatures légendaires et parmi elles : la gargoille, l'homme vert à la tête feuillue, guignol, la bête des tourbières qui a un corps d'âne, des pattes de loup et une queue de dragon et bien sûr la Bête du Gévaudan. À chacun de les identifier !

Le procès du loup a eu lieu à l'ex tribunal de Florac samedi 12 septembre 2015. Les pro et les anti loup ont débattu sous la forme d'un procès mais sans jugement rendu. La Bête du Gévaudan a été évoquée. On a pu réécouter les débats de ce procès sur France Inter le dimanche 24 janvier 2016 dans l'émission Interception, écoutable par la suite en podcast sur le site de cette radio : Le loup, le juge et le berger.

On a vu des bêtes ! Entre le 11 et le 15 mars 2016, plusieurs observations visuelles de grands canidés se sont succédées, notamment sur le quart sud-ouest du département de la Haute-Loire. Beaucoup de personnes ont affirmé avoir vu des loups dans les communes de Saugues, Pébrac, Siaugues-Sainte-Marie, Saint-Préjet-d'Allier, Croisances et même à Malataverne sur la commune de Beaux, entre Yssingeaux et Retournac. Certains ont photographié ou filmé ces bêtes. La presse locale a fait un large écho à ces observations. Trois jours avant les premiers signalements, le parc des Loups du Gévaudan, en Lozère, informait qu'à la suite d'un acte malveillant, six loups s'étaient échappés du parc scientifique. Les observations n'ont pas été prises à la légère, alors même que la présence de *canis lupus* est avérée sur ce territoire. Les experts scientifiques du réseau loup lynx de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ont conduit des investigations pour identifier l'espèce concernée et ces spécialistes ont été formels : il ne s'agissait pas de

loups ! Alors qu'ont vu les témoins : des chiens-loups de Tchécoslovaquie, des chiens de Sarloos, de vulgaires corniauds, des renards, des pumas ou ... rien du tout ?

Pierre Clavel nous signale que lors d'une récente visite **au musée de Villeneuve d'Ascq**, il a eu la surprise de découvrir les œuvres d'un lozérien, dont deux intitulées "La Bête du Gévaudan". L'auteur, **Auguste Forestier** (Langogne, 1887 / Saint-Alban-sur-Limagnole, 1958) est présent dans les expositions permanentes du musée d'art moderne de Lille Métropole, à Villeneuve d'Ascq, au titre de l'Art brut. Deux vitrines exposent certaines de ses œuvres : dessins (scène de bataille, Victor-Emmanuel III), sculptures de bois et métal (homme couronné, la Bête du Gévaudan, bateau...). Interné en 1914, à l'hôpital psychiatrique de St-Alban, Auguste Forestier va se consacrer au dessin puis à la sculpture à partir de matériaux mis au rebut. Le poète Paul Éluard, réfugié à l'hôpital en 1943, possèdera plusieurs de ses créations. C'est notamment grâce au médecin-aliéniste Maxime Dubuisson que les réalisations artistiques des patients d'hôpitaux psychiatriques seront reconnues et conservées. Il sera le premier à collectionner les œuvres d'Auguste Forestier. Ces deux sculptures de "la Bête du Gévaudan" ont été réalisées entre 1935 et 1949 à partir de bois, métal, cuir, caoutchouc, verre, dents.

Les chiens de combat présents dans les films sur Rome ont-ils existé ? C'était la question posée dans le No 32 d'août 2016 de la revue « Guerres et histoire » et la réponse était oui. Ce sont des descendants de loups domestiqués à la fin du paléolithique, ils ressemblaient au mâtin de Naples et pesaient entre 40 et 50 kg. Leur rôle consistait à garder les camps, achever les blessés, s'attaquer aux fantassins dispersés et aux cavaliers (info transmise par Pierre Fontaine).



Made in Gévaudan : c'est un nouveau label qui a été créé en cette année 2016 à Saugues par la com-

munauté de communes et qui est géré par les ateliers de la Bruyère (entreprise d'insertion), il regroupe des produits du terroir dans plusieurs domaines. On peut les retrouver sur internet : www.madeingevasion.com

La dictée de la journée de la bête du Malzieu : La belle et la bête

Jadis en Margeride une jeune bergère
Haranguant ses moutons – sans être harengère –
Et la nuit exigeant la pause du troupeau,
Dormit sous un thuya si peu riche d'empeau.
Ayant cru voir en rêve un semblant de sgraffite,
Elle se réveilla, puis s'attifa très vite.
Après avoir erré pendant un court instant,
Elle s'en vint revoir son lit préexistant.
Qui donc se trouvait là ? La Bête avait pris place
Dans ce beau nid douillet qui tendrement délasse.
Le joli loup dormait ; la bergère, sans bruit,
Courageuse avant tout, s'allongea près de lui.
Au réveil matinal, brusquement, que vit-elle ?
Un bel homme élégant, bien plus fin qu'une stèle.
S'était-elle trompée en s'aventurant là,
Ou bien était-ce alors un miracle d'Allah ?
La légende depuis nous dit qu'en Margeride,
À l'heure où va chantant la frêle cantharide,
Derrière ses moutons, plus douce qu'un lérot,
Suit l'accorte pastoure avec son bergerot.

Léon Bourrier (12 août 2016)

Gérard Mende m'a signalé qu'au musée du papier peint de Rixheim, se trouve **un papier peint représentant la Bête qui poursuit une personne**, il daterait de 1780. Il s'agit d'un papier rabouté à fond mat, impression à la planche en 3 couleurs.

David Grizard est passionné de photographies et aussi un fervent adepte de la Bête, il compte marier ses deux passions en réalisant un travail photographique sur le souvenir de la Bête en Gévaudan. J'ai pu, à l'occasion de sa visite, saisir l'image du **tatouage** qu'il arbore fièrement sur sa poitrine. Son travail est visible sur :



www.flickr.com/photos/kochiz30/albums

Autre photographe travaillant lui aussi sur la Bête : **Swen Renault**, artiste plasticien qui s'intéresse aux petits objets représentant la Bête (porte clés, magnets, dés à coudre, assiettes, etc ...) Tout cela devant donner dans le futur un ouvrage imprimé.

D'après un article paru dans le No59 d'avril 2016 de la revue « **Le souffle de la Neïra** » et signé **René Bore**, le souvenir de la Bête était bien présent dans la région de Saugues 70 ans après les faits et les mêmes histoires extraordinaires réapparaissent aussitôt. Une « bête » a été aperçue en mai 1836 vers Saugues poursuivant un enfant, le maire en informe le préfet par lettre, extraits : « *Depuis 7 à 8 jours, il circule le bruit dans notre ville qu'une bête parcourt les environs de la commune de Saugues, on l'a vue côté nord... j'ai fait battre la caisse pour rassembler nos chasseurs, mais la pluie les a empêchés de partir...un villageois m'a assuré que la bête était de la taille d'un âne, que son poil était d'un brun doré, qu'une longue crinière flottait sur son cou et qu'elle avait une longue queue... serait-ce un lion ? Un autre m'a dit au contraire qu'il croyait que c'était un ours... J'ai entendu parler encore de loup-garou... la frayeur s'est emparée de quelques personnes et le souvenir de la fameuse Bête du Gévaudan ne diminue pas les craintes des campagnards...* » (A.D. 43 6 M 68).



Des lunettes pour la Bête qui, à 250 ans, doit en avoir bien besoin ! Il s'agit d'une enseigne de Saugues.

Le labyrinthe végétal de Merville se trouve en Haute Garonne, il proposait en 2016 un parcours ludique qui débutait en compagnie du roi Louis XIV et qui permettait de se plonger au cœur d'une Histoire jonchée de conflits, de guerres et de coups d'États. On était confronté à l'énigme de l'Homme au masque de fer, l'affaire du collier de la Reine, **le mythe de la Bête du Gévaudan** et on devait

faire preuve d'audace et d'un grand courage pour résoudre ces mystères de l'Histoire !

Un peu de poésie dans ce monde de brutes et de bêtes ne fait jamais de mal, voici donc **un poème** sur la Bête signé **Max Audineau** (habitant de Lorcières).

Cette Bête a marqué l'histoire
Autrefois de façon notoire
Était-ce un loup ou un félin
Dressé aux ordres d'un humain ?
Pour l'heure nous ne le savons pas,
Le sujet fait toujours débat.
Les campagnes étaient peuplées
De gens bien souvent illettrés.
Victimes ou témoins des attaques,
Ils donnaient des versions fantasques.
Comment trier dans cette affaire
Le réel et l'imaginaire ?
Lorcières paya un lourd tribut,
Plusieurs fois la Bête est venue,
Mais c'est non loin du Mont Mouchet
Qu'elle aurait le plus séjourné.
Aux dires de l'évêque de Mende,
Sonnant comme une réprimande :
« La Bête est un fléau de Dieu,
Envoyé par lui en ces lieux
Pour faire expier aux enfants
Tous les péchés de leurs parents ».
Elle a tué ou mutilé
Avec grande férocité.
On prétend qu'une cotte de mailles
Sur son dos formait des écailles.
Ainsi protégée des blessures
Elle poursuivait son aventure.
Des battues furent organisées,
Mais elles restèrent sans effet.
Louvetiers et soldats du roi
Échouèrent tous à chaque fois.
Il arriva qu'ils s'enlisèrent
Dans les combes ou les tourbières
Sous l'œil des habitants sceptiques
Traquant la Bête armés de piques.
Après que sa balle fut bénie,
Jean Chastel chargea son fusil
Et, dans le bois de Ténazeyre,
Tua le monstre sanguinaire.
Ainsi s'acheva le malheur
Après des années de terreur.

Max Audineau

Contributions

Voici deux textes proposés par deux éminents spécialistes de la Bête : le premier, signé **Guy Crouzet** (auteur de plusieurs ouvrages historiques) replace les cas de décapitations et de « déshabillage » des victimes dans un contexte plus vaste. Le deuxième, signé **Jean Richard** (érudit local, collectionneur, créateur avec Lucien Gires du musée fantastique de Saugues, auteur du complément du livre de l'abbé Fabre) étudie le cahier d'arithmétique de Portefaix récemment remis au jour et maintenant conservé au musée de Saugues.

Têtes coupées, corps dénudés : une exception Gévaudanaise ?

Des auteurs contemporains ont voulu voir, à la place de la bête du Gévaudan, la signature évidente d'un tueur sadique. C'était leur droit ! Au cours du XX^{ème} siècle l'animal s'est vu affublé de tellement d'identités...

Ces auteurs prennent appui sur certaines des expressions employées à l'époque pour décrire l'état des corps des victimes : tête « coupée », « cadavre tout nu ». Faut-il vraiment y voir la preuve irréfutable d'une intervention humaine ? Pour tenter de clarifier les choses, quittons provisoirement le Gévaudan et relisons quelques-uns des textes du passé. Et examinons tout d'abord :

Comment une attaque peut aboutir parfois à la décapitation :

-Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449) :
« ...Item en celui temps (septembre 1439), spécialement tant que le Roy fut à Paris, furent les loups si enragés de manger chair d'homme, de femme, ou d'enfant, qu'en la darraine semaine de septembre étranglèrent et mangèrent quatorze personnes, tant grands que petits, entre Montmartre et la porte Saint Antoine... Item, le seizième jour de décembre vinrent les loups soudainement et étranglèrent quatre femmes ménagères... »

-Mémoires du chanoine Jean Moreau sur les guerres de religion en Bretagne (chap. XLIII ; période 1595-1598)

« ...et s'est trouvé plusieurs femmes, au sortir auprès de leurs portes pour faire de l'eau, avoir eu la gorge coupée sans pouvoir crier à leurs maris, qui n'étaient qu'à trois pas d'elles, même en plein jour... Ils avaient cette finesse de prendre toujours à la gorge, si faire se pouvait, pour les empêcher

(leurs victimes) de crier... »

-Note du curé de Périgny (Loir et Cher) au bas de l'acte de sépulture d'une fille dévorée, daté du 26 juillet 1743 (citée par J. Baillon in Nos derniers loups 1990-91) : parlant des meutes de loups qui désolent le secteur depuis deux ans, il écrit :

« ...Ces bêtes, accoutumées à la chair humaine, attaquent des personnes de tout âge et de tout sexe et donnent beaucoup plus sur les femmes et sur les filles que sur les hommes. La manière de ces animaux c'est de prendre leur proie à la gorge, et sur le champ les personnes attaquées périssent. Leur proie étranglée, elles commencent à s'en repaître... C'est ce qui a été remarqué partout où de pareils accidents sont arrivés... »



Relation & Figure de la Bête féroce qui ravage le Languedoc.

-Affaire de la bête des Cévennes (1809-1816) : cas de Marie Domergue, de Saint André Capcèze, tuée par un loup le 20 novembre 1814 :

« ...Elle fut égorgée par un de ces animaux à quatre heures du soir près de l'église de Saint André Capcèze, malgré les cris de nombre de personnes qui ne purent arriver auprès d'elle que pour la voir expirer. Le loup lui avait emporté la gorge avec une telle force que la langue de cette malheureuse avait suivi... » (Rapport du sous-préfet d'Alès au préfet du Gard, en date du 6/07/1817, rappelant les dégâts des loups des années précédentes – A.N. F/10/474).

-Il y eut aussi, dernier exemple, des têtes « coupées » et des corps « massacrés » dans l'épisode des loups de Vaumas, dans l'est de l'Allier en 1596.

La preuve semble faite que ces charmantes bestioles ne s'en prennent pas ... aux mollets de leurs proies ! Une vérité qui peut déplaire à certains mais qui est incontournable.

Revenons maintenant en Gévaudan : ici aussi les conséquences de ces attaques à la gorge sont

variables et en fonction, sans doute, de l'âge de l'assaillant, de son expérience, de la résistance opposée par la victime, de l'intervention ou non de témoins ou de chiens. Cela ira donc de simples « dentées » (morsures plus ou moins profondes) à un égorgeage partiel et à la séparation totale de la tête du tronc ; quelques exemples :

-Claude Biscarat, d'Auvers, tué le 22/07/1765 : « col disloqué sans être coupé ».

-Marie-Jeanne Barlier, de Vachellerie près Paulhac tuée le 8/09/1765 : « gorge toute percée de crocs de la cruelle bête ».

-Fille Denty, de Pépinet de Venteuges, tuée le 13/09/1765 : « deux dentées sous le menton, assez fortes pour égorger ladite petite fille ».

-Jean Bergougnoux, de Montchauvet près Servièrres, tué le 4/03/1766 : « ils trouvèrent ... l'enfant lui-même... perdant tout son sang par une blessure qu'il avait à la jugulaire ».

-Jeanne Hugon, de Lair près Auvers, tuée le 01/06/1765 : « égoragée dans les bois dudit Lair ».

-Marguerite Malige de Grazière près Saint-Alban, tuée le 19/10/1764 : « ...le tronc de son corps, séparé de la tête qui n'a pas été retrouvée, a été inhumé... »

-Marie-Jeanne Rousset, de Mialanettes près du Malzieu, tuée le 09/02/1765 : « ... un paysan qui l'aperçut (la bête), emportant cette tête dans un bois, y accourut... »

-Agnès Mourgues de Lorcières, tuée le 21/12/1765 : « ... cet animal monstrueux ... se jeta sur elle, luy coupa la teste, traina ensuite son corps à 6 pas de là... »



Dans son ouvrage **Histoire du méchant loup** (Fayard 2007), J. M. Moriceau écrit : « ...C'est le cou et la gorge qui apparaissent bien comme le point faible des victimes (p. 346) » et « ...En inter-

venant à l'endroit le plus fragile, à l'articulation entre la 1^{ère} et la 2^{ème} vertèbre cervicale, les carnassières du loup ont vite fait de sectionner la tête... (p. 348) ». L'auteur ne manquant pas de souligner en outre « la petitesse du cou des principales victimes ».

Nul besoin donc de recourir à la main de l'homme : les dents du loup suffisent amplement à la besogne !

S'agissant du déshabillage de certaines victimes, il ne faut pas là non plus verser dans le fantasme ! J'avais écrit en 2014 dans **Une bête féroce inconnue dans nos climats** : « Comment un grand carnassier peut-il bien s'y prendre pour dévorer une personne sans lui ôter, **préalablement**, d'une façon ou d'une autre, ses vêtements ? Le vocabulaire employé pour désigner ce passage obligé n'est pas neutre ; déshabiller implique une intervention humaine... Il serait plus juste de dire « déchirer », « mettre en pièces », « lacérer », « éparpiller ». Je maintiens !

Le chanoine Moreau, déjà cité, disait : « ...s'ils (les loups) avaient loisir, ils savaient dépouiller sans endommager les habits ni leurs chemises même, qu'on trouvait tout entiers auprès des ossements des dévorés, (ce) qui augmentait de plus en plus l'erreur des simples de dire que ce n'étaient point loups naturels, mais loups-garous ou soldats ou sorciers transformés... »

En termes délicats les choses sont dites !...

Guy Crouzet

Le cahier d'arithmétique de Jacques Portefaix, ce qu'il contient, essai d'analyse.

La reliure de ce cahier est bien du XVIII^{ème} siècle !

L'ouvrage, relié en cuir, est d'un format inhabituel, 28cm X 41cm, alors que l'in-folio ne fait que 24cm X 37cm environ. Il mesure 3,5cm d'épaisseur. Les plats sont ornés d'un double filet et d'une guirlande dorés sur tout le tour. Sur les tranches des plats, des filets dorés les décorent. Le dos est divisé en 8 caissons par de fausses nervures. Il y en a 7 décorés par des filets autour, des angles avec des fioritures et, au centre, une fleur stylisée, comme ont toutes les reliures du 18^{ème} siècle. Dans le 8^{ème} caisson est imprimé et doré le titre : **LIVRE D'ARITM.** À l'intérieur de l'ouvra-

ge, les gardes sont moirées en bleu et blanc sur fond rouge. Il manque la moitié du premier plat attendant au livre, montrant ainsi que cet ouvrage a été cousu et non relié sur des nerfs. Les pages sont faites à la cuve avec un filigrane. Elles sont entourées d'un filet à la plume délimitant la zone d'écriture. La première page (titre) est décorée à la plume par des guirlandes latérales, en haut par un motif à entrelacs et en bas, par 2 têtes stylisées et un écusson. Il y est écrit (retours à la ligne et orthographe retranscrits comme tels) :

Livre d'arithmétique

Dédié

À Monseigneur

De L'Averdy

Par Jacques Portefaix vainqueur de la bête féroce du Gévaudan, au pensionnat des frères des Ecoles Chrétiennes. A Montpellier 176.
(dernier chiffre manquant)



À la deuxième page et sur les suivantes, on lit :

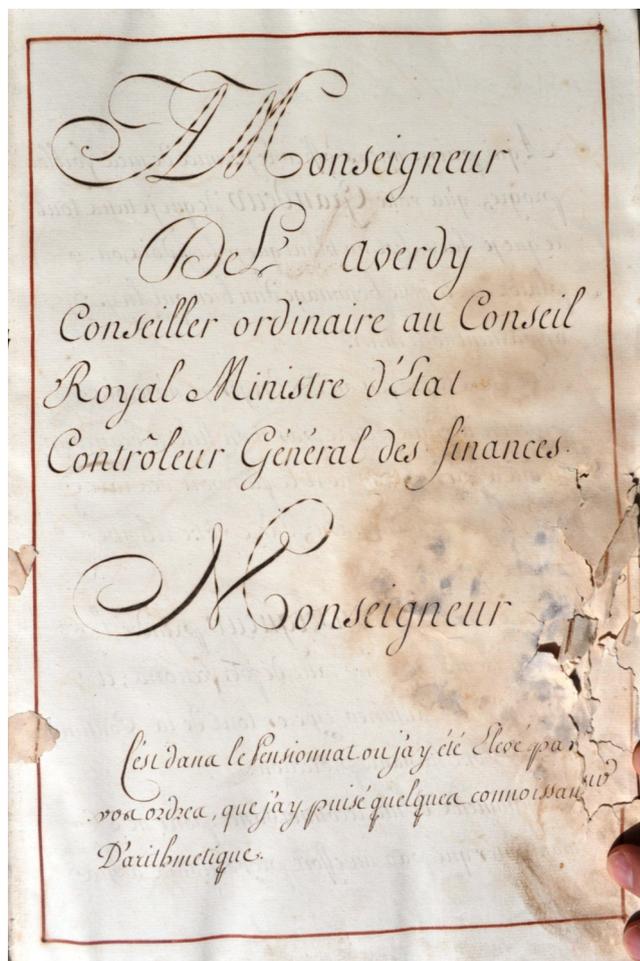
À Monseigneur

De L'averdy

Conseiller ordinaire au conseil royal, Ministre d'Etat

Contrôleur Général des finances

Monseigneur



C'est dans le pensionnat où j'ai été élevé par vos ordres que j'ay puisé quelques connaissances

d'arithmétique

(pages suivantes)

À qui puis-je mieux offrir le prémisses de mes faibles

progrès que votre Grandeur de qui je tiens tout ce que je say, c'est un tribut que je lui dois ou plutôt c'est le juste hommage d'un bien qui lui appartient tout entier.

Elevé dans la profession de berger, je n'oserai prétendre à vous plaire par mon stile et beaucoup moins à parler comme il le faudrait des rares qualités que vous réunissez dans votre illustre personne.

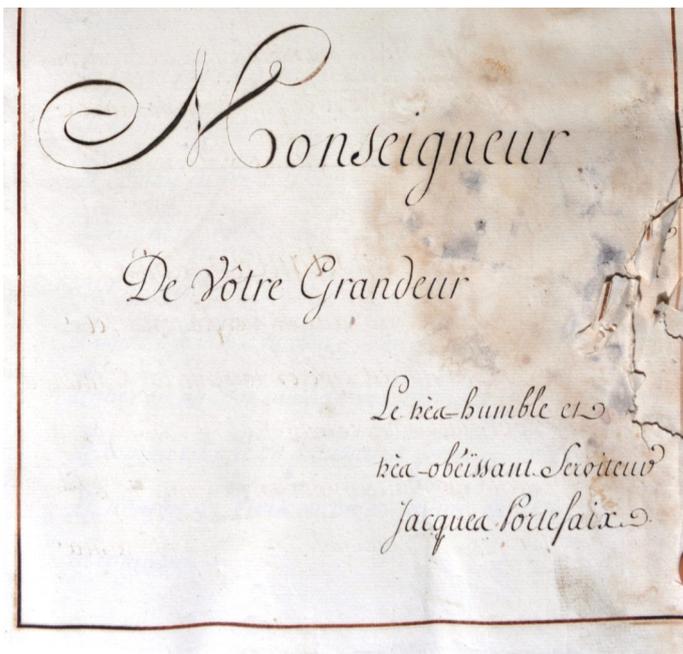
Je dois donc, Monseigneur, prendre le parti de me taire sur tant de perfection, et content de les admirer, espérer tout de la continua

-tion de votre puissante protection.

Ces sentiments de ma reconnaissance pour ne se

manifester par un effort proportionné à ma faiblesse ne seront ni moins vifs, ni moins sincères.

*Je suis, avec un très profond respect,
Monseigneur
de votre grandeur,
le très humble et
très obéissant serviteur.
Jacques Portefaix*



Les autres pages, numérotées de 1 à 110, plus 2 pages de tables non numérotées contiennent les leçons d'arithmétique (de 1 à 86) et un "petit cours de géométrie" de la page 87 à 110. Elles ne sont écrites qu'au recto, le verso est laissé en blanc. Chacun des problèmes (addition, soustraction...) est suivi de plusieurs exemples dont chaque page porte le titre de "Autre". Il y a, d'abord, l'énoncé du problème, ensuite la réponse et enfin les opérations qui ont permis de le résoudre ainsi que les preuves de ces opérations. Certaines pages du début et de la fin sont d'une autre écriture et datées de 1812. Elles ont servi pour des comptes autres et pourraient peut-être permettre d'identifier les divers possesseurs du cahier malgré une écriture très difficile à déchiffrer.

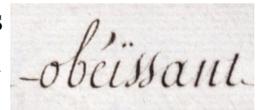
L'écriture est bien celle de Jacques Portefaix-Villaret !

Jacques Portefaix a bien écrit entièrement ce cahier de sa main (les fioritures des pages de titre et les encadrements de pages ne sont, peut-être, pas de lui ?). Né le 8 novembre 1752, lorsqu'il rédige ce cahier, il a sûrement 16 ans et depuis 3 ans, il étudie chez les Frères de Montpellier. Son écriture est appliquée, encore scolaire, mais déjà bien formée et caractérisée par divers éléments qui la marqueront plus tard et pendant toute sa courte vie. En effet, nous avons de lui plusieurs lettres manuscrites (donc de sa main) qu'il adressa à diverses personnalités pendant 11 ans, du 12 mai 1773 jusqu'au 3 juin 1784. L'écriture est assurée, cursive, très bien lisible, (ce qui n'est pas le cas de tous à cette époque) et avec certaines particularités constantes. Les lignes sont droites, régulières, les paragraphes bien séparés. Il n'y a que peu de fautes d'orthographe et de grammaire, preuve qu'il a bien retenu les leçons de ses maîtres à Montpellier.

Il utilise tant dans son cahier que dans ses lettres la même formule de politesse :

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, de votre grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

- obéissant est toujours écrit avec deux points sur le i.



- Je suis : Le S domine les autres lettres.
- profond : Le d se termine en boucle.
- Votre : Le V a une boucle en bas et se termine par un crochet rentré en haut.
- Grandeur : Le G majuscule a la même forme ainsi que le D.



- Le ... : Le L majuscule est écrit de la même façon sur tous les documents.

- Mêmes remarques pour le S de Serviteur et le V de Villaret.

L'écriture est plus scolaire, régulière et appliquée sur le cahier alors qu'elle est légèrement penchée et plus cursive sur les lettres.

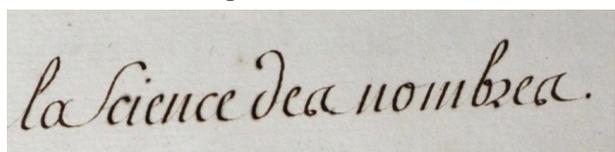
- Les mêmes remarques s'appliquent toujours aux majuscules S, V, G et L.

- D'autres majuscules sont aussi semblables (D, C, U, R, B, E, M,...).

- La boucle finale du d minuscule est quelquefois plus accentuée, notamment dans la lettre de 1773.

- La jambe du p minuscule est toujours doublée en remontant.

- Le s final est souvent écrit de façon illisible tant dans le cahier que dans les lettres.



- Quelques fautes d'orthographe (écolle, Illes, suite...) sont à relever dans les lettres; mais pas dans le cahier qui a dû être relu.

- Dans ses lettres il témoigne, à plusieurs reprises, de son intérêt pour les mathématiques dont il semble avoir fait son sujet de mémoire. Il ne suit donc pas des études classiques à base de latin, comme la plupart de ses condisciples mais des études "modernes" pour le préparer à la carrière militaire pour laquelle ses bienfaiteurs l'avaient destiné.

Le cahier compte 110 pages numérotées et 2 pages de tables non numérotées. Si 86 pages sont consacrées à l'arithmétique avec les 4 opérations classiques (addition, soustraction, multiplication, division) plus des règles de trois de plusieurs sortes et même les racines carrées et cubiques, on trouve, en fin de cahier un "petit cours de géométrie" de la page 87 à la page 110 qui aborde non seulement les surfaces, mais aussi les volumes allant des plus simples aux plus compliqués, tels que ceux du tronc de cône ou du cylindre creux.

Voyons, dans le détail, ce que contiennent ces pages, destinées, avant tout, à préparer un bon militaire:

- Page 1 et 2 : Définition. Science des nombres : entiers ou rompus, simples ou composés et articulés. " *Quand on ignore l'arithmétique, on ignore la manière de raisonner*".

- Pages 3 à 6 : Numération, livret (table de

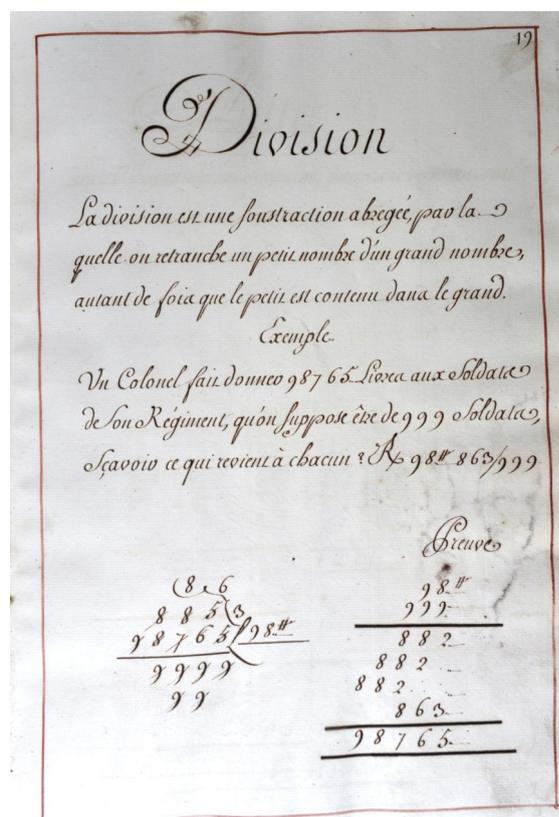
multiplication en triangle équilatéral), unités diverses avec leurs divisions non décimales (ce qui fera qu'il n'utilisera pas de virgules dans les diverses opérations).

- Pages 7 à 10 : Addition. Que ce soit le nombre d'hommes formant un régiment, le nombre de rations, la solde allouée à chaque officier,... les exemples donnés sont toujours de grands nombres (99999, 666666, 444444...).

- Pages 11 à 14 : Soustraction. On ajoute la preuve à chaque opération. On la complique en mettant des sous-multiples. On utilise souvent de grands nombres (98765432, 1/4, 18765432, 54321,...).

- Pages 15 à 18 : Multiplication. Après une définition, des exemples : toujours des grands nombres. Avec les livres et les sols cela devient compliqué pour des piquets et des coups de canon. Mais que dire du maquignon qui doit fournir 2343 chevaux ? Et le bataillon de 90354 hommes ?

- Pages 19 à 22 : Division. Comme pour la multiplication, une définition et des exemples : il prend des livres et pour les partager, il indique dans la réponse la fraction restante : 863/999, 3/234... La division est posée d'une façon différente de celle de nos jours.



- Pages 23 à 34 : Règles de trois simple, double directe, indirecte simple, composée, conjointe... avec des définitions et des exemples. Il s'agit souvent de rations alimentaires, de sièges ou de travaux de terrassement. Les réponses sont souvent multiples. Les divisions sont posées différemment.

- Pages 35 à 50 : Des règles plus particulières à l'armée sont étudiées ici comme la règle de compagnie (avec 4 exemples), règle pour l'État Major (p 39 à 43) avec calcul de la solde de chacun, règle pour les vivres (p 44 à 50).

- Pages 51 à 54 : règles du cent et du millier pour payer les rouliers et voituriers.

- Pages 55 à 62 : établissement d'un bordereau, calcul des intérêts, ...

- Pages 63 à 70 : Racine "Quarrée". Il s'agit de placer des hommes de troupe en forme de carré ou de rectangle. L'opération est posée, le reste est indiqué. Seules les 2 premières questions ont une réponse, les autres pas (Pages 65 à 67. Faute de temps ?), les dernières ont des réponses indiquées. Mais les opérations sont effectuées et les preuves aussi.

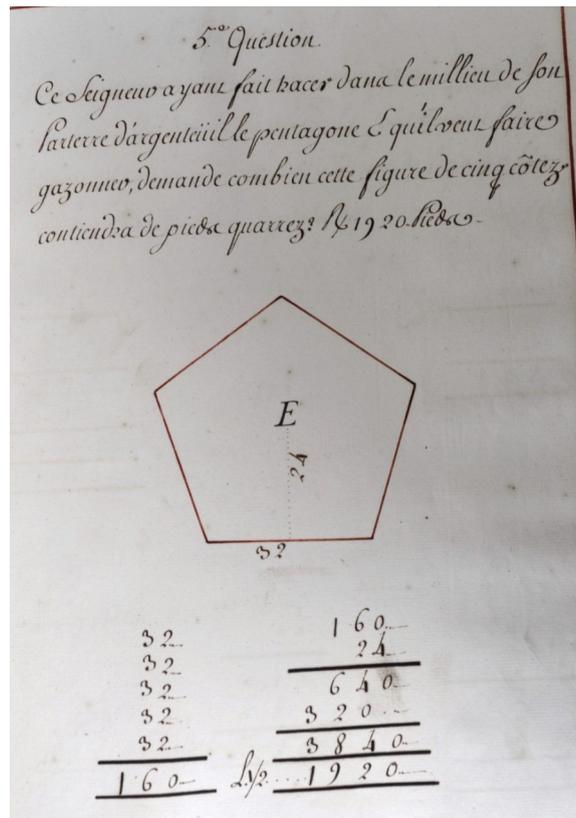
- Pages 71 à 74 : Racine cubique. Les réponses donnent un nombre rond. Les opérations sont posées et les preuves exécutées.

- Pages 75 à 78 : Progressions arithmétiques et géométriques. Ce sont plutôt des "colles" et la preuve se termine par un +1.

- Pages de 79 à 86 : Règle de fausse position. Ce sont surtout des opérations sur les fractions avec des "colles" comprenant des "si".

- Pages 87 à 110 : Il s'intitule "*petit cours de géométrie*" mais comprend d'abord des définitions sur celle-ci puis sur le théorème, le « corrolaire » (écrit avec 2 r et un seul l). Ces définitions occupent la page 87. Les problèmes sont posés sous forme de questions et il s'agit d'un seigneur parisien ayant des terres à la campagne. Les 8 premières questions (p 88 à 94) traitent des périmètres et surfaces de divers polygones (carré, trapèze...) et du cercle. Les autres (jusqu'à la 27ème question) traitent des volumes divers. On relève la

surface du cône (15ème question), le volume d'un prisme, d'un cylindre, d'une sphère, d'un tronc de cône...



En conclusion:

Tout cela fait que le cahier de Portefaix est bien authentique et rédigé par Portefaix lui-même lorsqu'il était à l'école des frères de Montpellier, très certainement en 1768. Est-ce là le fameux mémoire maintes fois évoqué, si souvent extrapolé, parfois inventé par certains auteurs et jamais retrouvé jusqu'à ce jour ? Ce mémoire est connu par des lettres du ministre des finances Laverdy et de l'intendant du Languedoc Saint Priest.

Ce dernier écrit : « Vous avez dû recevoir par le courrier parti de Montpellier, le 27 mai dernier la boîte qui renferme l'ouvrage du jeune Portefaix... ».

Le 2 juin 1768, Laverdy annonce : "L'ouvrage du jeune Portefaix que vous m'avez annoncé le 25 du mois dernier, n'y était pas joint...".

Le 5 juillet 1768, il écrit à nouveau à Saint Priest : " J'ai reçu l'ouvrage du jeune Portefaix que vous m'avez annoncé...". Il ajoute des com-

mentaires après l'avoir lu.

Ainsi on est sûr que ce mémoire de Portefaix a vraiment existé et qu'il a été écrit avant le 27 mai 1768, certainement en début d'année. Le jeune homme, né le 8 novembre 1752, arrivé à Montpellier en avril 1765 à l'âge de 13 ans et demi, le rédige sûrement à 16 ans, après 3 années d'études chez les frères Ignorantins à Montpellier. Ce mémoire de Portefaix a totalement disparu. Ce cahier réapparaît en août 2014, quand M. Henriot Philippe, possesseur de ce document, le remet au musée de la bête du Gévaudan de Saugues. Ce cahier est bien authentique et rédigé de la main de Jacques Portefaix. La reliure est bien celle d'un ouvrage du 18ème siècle, les écritures comparées entre cet ouvrage et les photocopies des lettres en notre possession montrent une similitude évidente. Au cours de ses études et aussi lors de sa carrière militaire, Jacques Portefaix montre son intérêt pour les "mathématiques". Ainsi, il ne serait pas étonnant qu'il écrive un mémoire axé sur ce sujet. Laverdy demandera des précisions sur les études de Portefaix à Montpellier, en particulier sur les autres matières qu'il est sensé étudier.

Mais des questions restent posées. Malgré toutes les recherches de M Henriot et de sa famille, l'histoire de ce document reste cachée et secrète pendant ces 250 années.

Annexes :

Naissance : Jacques Portefaix est bien né au Villeret de Chanaleilles, comme l'atteste son acte de naissance dressé par le curé Bouniol, le 8 novembre 1752. Il n'a qu'un seul prénom Jacques et son père s'appelle André et sa mère est née Marianne Bataille.

« Jacques Portefaix du Villeret, fils à André et de Marianne Bataille mariés audit lieu est né le huit novembre mille sept cent cinquante deux et a été baptisé le neuvième dudit mois dans l'église paroissiale de Chanaleilles. Son parrain a été Jacques Bataille, sa marraine Marie Rose Bataille dudit Villeret. Témoins Jean Vacheron de Chazeaux et Jean Andrieu de Chanaleilles illettrés. Bouniol, Curé »

La bataille contre la Bête : Jacques Portefaix a 12 ans accomplis lorsqu'il se bat contre la Bête du Gévaudan avec ses 6 camarades qui sont Jean Veyrier (8 ans), Jacques Couston (12 ans et demi), Joseph Panafieu (8 ans et demi) et Jean Pic (12 ans environ) accompagnés de 2 filles Madeleine Chausse (9 ans) et Jeanne Gueffier (9 ans environ).

Ces six derniers auront 300 livres de récompense *« reçues le 11 mars à Serverette, en présence du curé Bouniol de la part de M Lafont en conséquence des ordres de Monseigneur l'intendant du Languedoc. »* Jacques Portefaix reçoit une pension de 300 livres et entre chez les frères de la doctrine chrétienne de Montpellier d'avril 1765 jusqu'en 1768. Il est ensuite à Bapaume et dans divers régiments. On perd sa trace de 1776 à 1783. Est-il engagé dans l'artillerie de marine, est-il aux îles ou à la bataille de Yorktown avec Rochambeau et Lafayette en 1781 ? Jacques Portefaix meurt le 14 août 1785 à Franconville la Garrenne.

Jean Richard

Mr Allyot s'exprime sur le cahier de Portefaix :

Laverdy a quitté le Contrôle des Finances le 1^{er} octobre 1768 et s'est retiré dans sa terre de Gambais. Portefaix a vécu à l'école des frères de Montpellier depuis courant avril 1765 jusqu'au mois de novembre 1770, il rejoindra alors l'école d'artillerie pour y poursuivre ses études. Durant cette période, il est probable que les frères de Montpellier n'auront pas transmis beaucoup de livres rédigés par Portefaix à de Laverdy et l'hypothèse que ce document pourrait être ce "fameux mémoire" qui a manifestement intrigué Laverdy en juillet 1768 (et qui a, plus récemment, fait couler beaucoup d'encre), est parfaitement envisageable, malheureusement le dernier chiffre de l'année est effacé, comment pourrait-on le dater ? Compte tenu que Laverdy quitte le Contrôle des finances début octobre 1768, ce document ne peut dater que de 1766, 1767 ou 1768 (J'exclus 1765, année

d'entrée de Villaret chez les frères). Compte tenu de la probable "inculture" de Portefaix en 1765 (à moins qu'il ait existé une école à Chanailleilles à cette période et qu'elle soit fréquentée par Portefaix) : Le travail correspond-t-il à celui qu'aurait produit un garçon d'une quinzaine d'année après 1, 2 ou 3 ans d'études ? L'ouvrage justifie-t-il l'incrédulité que de l'Averdy exprime dans sa lettre à M. de St-Priest le 5 juillet 1768 ?

Des expositions pour en savoir plus sur la bête

La maison de la bête est un lieu d'exposition situé à Auvers, à côté de la statue de Marie Jeanne Valet et non loin de la sogne d'Auvers, le lieu historique où Jean Chastel a abattu la bête du Gévaudan le 19 juin 1767. L'association à caractère historique « Au pays de la Bête du Gévaudan » y présente des expositions à thème sur le sujet de la bête : une base commune revient chaque année avec en parallèle un point précis lié à cette fabuleuse histoire (les représentations, les combats célèbres, les écrits, etc....)

L'exposition est ouverte les étés **tous les jours de 14 h à 18 h en juillet, de 14 h à 19 h en août et tous les week-ends de 14 h à 19 h**. Le thème présenté en 2017 traitera **des documents d'archives sur la bête du Gévaudan**. On pourra y découvrir des fac similés de différents écrits historiques.

Une visite de la maison de la bête s'impose pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la plus célèbre bête de France !

Tarifs :

Adultes : 3 euros

Enfants accompagnés (de 6 ans à 15 ans) : 1 euro

Enfants accompagnés de moins de 6 ans : gratuit

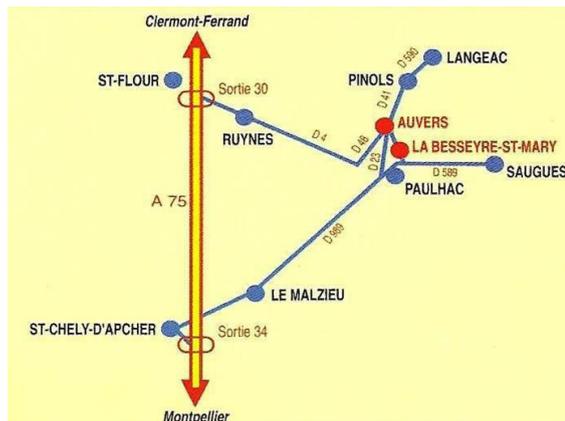
Groupes (10 personnes au moins) : réduction de 10% (rendez-vous souhaitable)

Visites guidées possibles sur rendez-vous par mail : shoes@club-internet.fr

ou par téléphone : 06 17 89 76 92

Durée de la visite : 3/4 d'h environ.

Comment arriver à Auvers ?



Des randonnées pour découvrir le "pays de la bête"

Rendez-vous à 9 heures à la Besseyre-Saint-Mary devant la stèle de Jean Chastel les jeudi 27 juillet et 17 août 2017 .

Un parcours reliant la Besseyre-Saint-Mary à Auvers et jusqu'à la sogne d'Auvers, lieu exact de la mort de la bête, est effectué deux fois dans la saison. C'est une marche accessible à tous et accompagnée par des bénévoles de l'association « Au pays de la bête du Gévaudan » qui évoquent tout au long du parcours l'histoire de la bête sur les lieux exacts de ses attaques. La marche complète sur la journée totalise environ 16 km. Repas tiré du sac. Il y a possibilité d'effectuer la moitié du parcours, une voiture balai est prévue ainsi que le transport des sacs. Une visite commentée de l'exposition d'Auvers a lieu en milieu de journée ainsi qu'une projection d'un film documentaire suivie d'un débat en fin de journée (fin aux alentours de 19 h). Aucune inscription préalable n'est nécessaire. Tarifs pour le transport des sacs, la visite de l'exposition et la projection du film. Adultes : 8 €, enfants (moins de 15 ans) : 4 €.

Une journée en car sur les traces de la bête le jeudi 20 juillet 2017

Départ à 9 heures de la Besseyre-St-Mary pour un circuit sur la journée d'une centaine de kilomètres sur des lieux historiques de l'affaire de la bête. Cette sortie sera accompagnée par un guide qui fournira toutes les explications sur l'histoire de la bête et les lieux visités.

Tarifs : 17 € par adulte, 11 € par enfant

Renseignements et inscriptions sur

<http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/maison.htm>

Ou par téléphone : 06 17 89 76 92



**Il ya 250 ans, le 19 juin 1767, la bête du Gévaudan
était abattue à la sogne d’Auvers par Jean Chastel.**

Cela sera fêté par un grand évènement à Auvers les 8 et 9 juillet 2017.

-Transformation d’Auvers en village du 18^{ème} siècle : Retrouvez l’ambiance de l’époque de la bête pendant le temps d’un week-end. Artisans, sabotiers, forgerons, boulangers et bien d’autres vous montreront leurs talents et tout cela en costume d’époque ! Venez aussi goûter les spécialités culinaires de cette période et déambuler dans les rues au bon goût d’antan.

-Le spectacle : À partir du « *Roman de la Bête* » de Gérard Roche, le metteur en scène Jean-Louis Roqueplan (organisateur des Fêtes du Roi de l’Oiseau au Puy-en-Velay) imagine un extraordinaire spectacle en plein air relatant une version du mystère de la Bête du Gévaudan. Le spectacle aura lieu en soirée les 8 et 9 juillet 2017 sur l’esplanade d’Auvers, avec une vue imprenable sur les sites historiques.

-Découverte de la sogne d’Auvers, lieu exact de la mort de la bête du Gévaudan. Démonstration de tir à la poudre noire.

-Nombreuses animations dans le village organisées par différentes associations locales.

-Les visites théâtralisées : Entre juin et septembre 2017, organisation de visites théâtralisées en autocar au départ de Saugues. Montez à bord et parcourez, entre Saugues et Auvers, différents lieux où a sévi la Bête du Gévaudan. Rencontres insolites et paysages uniques seront au rendez-vous... Alors en route !

-Et toujours en parallèle, entre le 1er juillet et le 31 août, **la maison de la bête d’Auvers** accueillera les visiteurs tous les après-midi pour une exposition sur le thème **des documents d’archives**. Le **musée fantastique de la bête du Gévaudan** de Saugues sera ouvert tous les jours du 15 juin au 30 juin de 14h30 à 18h30, du 1er juillet au 31 août de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30, du 1er au 15 septembre de 14h30 à 18h30.

Pour participer à ce grand évènement en tant que spectateur ou bénévole, une seule adresse :

<http://www.betedugevaudan.org>

Compléments d'écrits et d'ouvrages relevés en 2016

Année	Auteur	Titre	Éditions
2016	Soulier Bernard	Sur les traces de la bête du Gévaudan	Signe
2016	Bourret Jean-Claude	La bête du Gévaudan et autres histoires	L'Archipel
2016	Saint-Val Marc	Dans la peau de la Bête	Amazon
2016	Coniez Hugo	Les Grandes Énigmes de l'Histoire	First
2016	Sergent Denis	La BDG un mythe éternel	La Croix
2016	Cosson Jean-Michel	La Bête est de retour	Châteaux et Histoire
2016	Clavel Pierre	Nouvelles données sur la présence de la BDG	Revue du Gévaudan
2016	Moriceau Jean-Marc	La peur du grand méchant loup	Historia spécial
2016	Solano Thibaut	La Bête du Gévaudan	L'Auvergne étrange
2015	Baillon Jacques	Drôles de loups et autres bêtes féroces	Thebookedition
2015	Plantin Christian	Si Venteuges m'était conté (Tome 3)	Compte d'auteur
2015	Nolane Richard D	Terreur sur le Gévaudan	Lanfeust Mag
2015	Bourdon Françoise	Terreur sur le Gévaudan	Nous Deux
2015	De Sarre François	La Bête du Gévaudan	Mystères, mythes...
	Tournaire E		
2014	Clairret A Palmari F	Guide de l'Auvergne improbable	La Flandonnière
2013	?	La Bête du Gévaudan	La lettre de l'anti-Monde
2013	Sider Jean	Des canidés d'un genre très spécial	LDLN
2012	Sider Jean	Des canidés d'un genre très spécial	LDLN
2003	Cuccolini	Una belva in agguato	Martin Mystère
1984	Crouzet Guy	Un animal inconnu en Gévaudan	Revue du Gévaudan
1977	?	La belva del gevaudan	Oltretomba
1911	Lajarrige L	La bête du Gévaudan	Le petit journal illustré
1875	Berthet Élie	Homme et bête	Courrier St-Hyacinthe
1854	?	La hyène du Gévaudan	Annales Soc Agriculture
1809	Maurin de Pompigny	La Bête du Gévaudan	Fages

Ils ont participé bénévolement à cette gazette.

- Rassemblement de la documentation : Jean Richard et Bernard Soulier.
- Textes : Bernard Soulier (sauf pour ceux signés).
- Numérisation et mise en page : Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette sur internet : Phil Barnson et Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette au musée fantastique de la bête du Gévaudan de Saugues : Blandine Gires et Jean Richard, à la maison de la bête d'Auvers : Bernard Soulier.
- Illustrations choisies par Bernard Soulier.
- Photos Bernard Soulier.
- Couverture version papier : peinture de Yvette Boit (concours de peintures de l'association « Au pays de la bête du Gévaudan ». Œuvres exposées à Auvers durant l'été 2015).

- ISSN 2428-6451
 - Dépôt légal à parution.
 - Téléchargement gratuit sur :
http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html



Lettre du curé Valette de Saint-Laurent les Bains au gouverneur Lacoste, datée du 8 janvier 1765

Monsieur, j'ai reçu celle dont vous m'avez bien voulu honorer par laquelle vous me marquez que la bête féroce approche de vos cantons, mes paroissiens sont très portés à lui faire la chasse si elle vient à St Laurent, soyés persuadé de mon exactitude à vous en avertir quand la chose ne serait si intéressante comme elle est il suffit monsieur que cela vous fit plaisir pour que je n'oublie rien pour me rendre à vos ordres, je voudrais avoir de meilleures occasions à vous témoigner le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être Monsieur votre hble et très obt S Valette
St Laurent des bains ce 8e janv 1765 (A D 43 fonds privé Chaumeils-Frévol de Lacoste, sous-série 110 J cote 110 J 38). Voir sur ce même sujet page 10 de la présente gazette.

Monsieur

J'ai reçu celle dont vous m'avez bien voulu honorer par laquelle vous me marquez que la bête féroce approche de vos cantons, mes paroissiens sont très portés à lui faire la chasse si elle vient à St Laurent, soyés persuadé de mon exactitude à vous en avertir, quand la chose ne seroit si intéressante comme elle est il suffit monsieur que cela vous fit plaisir pour que je n'oublie rien pour me rendre à vos ordres, je voudrais avoir de meilleures occasions à vous témoigner le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monsieur
Votre hble et très obt
S. Valette

St Laurent des Bains ce 8. janv. 1765

Devenir membre de soutien pour l'association d'Auvers

L'accès à l'association d'Auvers « **Au pays de la bête du Gévaudan** » est ouvert à des membres de soutien. Pour une cotisation modique (10 euros par an et par personne ou 15 € par an pour un couple), tout un chacun peut faire partie de cette association unanimement reconnue pour son sérieux et soutenir ses objectifs de « **préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan** ». Cette participation permet, sur présentation de la carte de membre de soutien, de bénéficier :

-De l'entrée gratuite à l'exposition estivale d'Auvers.

-D'une participation gratuite aux randonnées estivales sur les traces de la bête du Gévaudan (dates sur le site de l'association et dans la présente gazette).

-D'une réduction sur le voyage en autocar sur les traces de la bête : 15 E par adulte au lieu de 17 €, 10 E par enfant au lieu de 11 € (date sur le site de l'association et dans la présente gazette).

-De bénéficier d'un petit « cadeau de bienvenue » lors de la première adhésion, cadeau à retirer à l'exposition d'Auvers.

-De retirer aussi chaque année à l'exposition estivale d'Auvers un exemplaire papier imprimé de la gazette de la bête.

Attention : L'association est gérée par un conseil d'administration de membres actifs (fermé). La carte de membre de soutien ne donne pas accès à l'Assemblée Générale ni au Conseil d'Administration.

.....
À imprimer, découper ou photocopier puis à compléter et à adresser avec votre chèque de cotisation à la trésorière de l'association qui vous renverra votre carte annuelle d'adhésion vous permettant d'accéder aux services décrits ci dessus :

Marie BOUARD le bourg 43 170 LA BESSEYRE ST MARY

Association à caractère historique « Au pays de la bête du Gévaudan »

BULLETIN D'ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

.....

Téléphone : Mail :

Adhère(nt) à l'association d'Auvers « Au pays de la bête du Gévaudan » en tant que membre(s) de soutien pour l'année **2017** et se déclare(nt) en accord avec les objectifs de l'association (article 2).

Ci-joint ma (nos) cotisation(s) annuelle(s) de 10 euros (ou de 15 euros) par chèque établi à l'ordre de « Association au pays de la bête du Gévaudan ».

Fait à le.....

Signature(s) (obligatoire)

Article 2 : Cette association a pour but de préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan.

À AUVERS (Haute-Loire)

Au pays de la bête du Gévaudan

Une association loi 1901 à caractère historique vous propose de



VISITER LA MAISON DE LA BÊTE

Exposition ouverte tous les jours en juillet de 14h à 18h, en août et les week-ends de 14h à 19h. Découvertes à pied du pays de la bête en juillet et en août, balade en car en juillet.

Contacts : Bernard SOULIER rue des écoles 43 350 SAINT-PAULIEN

Mail : shoes@club-internet.fr Tél : 04 71 00 51 42 ou 06 17 89 76 92

Internet : <http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/>

Le forum de la bête pourquoi participer ?

- Pour s'informer.
- Pour échanger des informations, des adresses, des documents.
- Pour faire connaître son travail, ses recherches, son avis.
- Pour entretenir sa passion de l'énigme de la bête.
- Pour préparer un mémoire, un dossier.

Le forum de la bête comment s'inscrire ?

- Se faire parrainer et inscrire par une relation, un ami.
- S'inscrire personnellement par e-mail ou depuis le site :

https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/la_bete_du_gevaudan/info

La validation est faite dans la journée.

Une participation active n'est pas nécessaire, mais rappelez vous que si vous vous inscrivez, c'est que vous avez à recevoir mais aussi à donner.



Les deux responsables du forum :

-Gestionnaire : *Bernard Soulier* - adresse personnelle : shoes@club-internet.fr

-Co-gestionnaire : *Phil Barnson* - adresse personnelle : phil.1810.barnson@free.fr

Ils sont aussi les modérateurs de ce groupe et ils veillent au strict respect des règles de discussion en bannissant notamment toute attaque personnelle. Ils sont joignables tous les jours en principe !

Pour ceux qui désirent avoir dans leur collection les anciens numéros de la Gazette de la bête:

http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html



Quelques sites partenaires

<http://www.labetedugevaudan.com/>



<http://geneal43.com/>



www.labetedugevaudan.eu/



<http://www.musee-bete-gevaudan.com/>



<http://www.labetedugevaudan.com/pdf/chrono/chronodoc.pdf>



<http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/>



Depuis le Gévaudan, la ville de Saugues et le village d'Auvers, la bête, les associations « Macbet » et « Au pays de la bête du Gévaudan », le Musée fantastique de la bête et la maison de la bête,

Jean Richard et Bernard Soulier

vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017



Saugues

Haute-Loire



MUSÉE de la fantastique du BÊTE GÉVAUDAN



Ouvert du 15 juin au 15 septembre

Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous

Tél. et fax : 04 71 77 64 22

Site internet : <http://www.musee-bete-gevaudan.com>

Contacts :

*Blandine GIRES - Route du Malzieu - 43170 SAUGUES - Tél. et fax 04 71 77 64 22
Ass. MACBET - Jean RICHARD - La Vacherie - 43170 SAUGUES - Tél. 04 71 77 80 67*

Dernière minute !

Les Festivités du 250^{ème} anniversaire de la mort de la bête prévues les 8 et 9 juillet 2017 à Auvers par la communauté de communes sont annulées.

Le retard pris pour l'attribution des subventions européennes du programme Leader et le désengagement de la nouvelle communauté de communes des Rives du Haut-Allier avec la suppression du poste de l'agent culturel en charge du projet, nous conduisent malheureusement à ne pas pouvoir réaliser les principales manifestations prévues en 2017 dans le cadre du 250^{ème} anniversaire de la mort de la Bête du Gévaudan (visites théâtralisées durant la saison estivale, transformation du village d'Auvers les 8 et 9 juillet, spectacle les 8 et 9 juillet). D'autres manifestations, certes de bien moindres ampleurs, restent néanmoins d'actualités.

(Vu sur le site officiel du 250^{ème} anniversaire : <http://www.betedugevaudan.org>)

En remplacement voici les activités prévues le dimanche 9 juillet 2017 à Auvers dans le cadre de la fête de la Saint Pierre organisée par l'association « au fil d'Auvers » avec la participation de l'association « au pays de la bête du Gévaudan »

- Vide grenier à partir de 7 h (emplacements gratuits, inscriptions au 06 50 59 53 14 ou au 07 70 54 89 22)
- Randonnées découverte du lieu exact de la mort de la bête (4 km à 10 h 30 et 15 h 30, gratuit)
- Visite de l'exposition de la maison de la bête sur les documents d'archives (payant)
- Démonstrations de tir à la poudre noire (gratuit)
- Rencontres / dédicaces avec des écrivains locaux
- Animations pour les enfants (maquillage, masques, jeux, dessins > gratuit)
- Spectacle sur le thème de la bête du Gévaudan par les enfants du collège de Saugues (gratuit)
- Expositions de photos anciennes et de généalogie (gratuit)
- Expositions / ventes d'objets artisanaux et sur le thème de la bête
- Vente de l'édition spéciale de la monnaie de Paris 250^{ème} anniversaire de la mort de la bête et de cartes postales commémoratives
- Buvette, possibilité de restauration sur place.

Voir notre site internet :

http://labetedugevaudan.com/aupaysdelabete/pages/feste_01.html

Voir aussi notre page face book :

<https://www.facebook.com/groups/248388992240781/?fref=ts>